



Bulletin Officiel

N°7145 Mardi 02 juillet 2024

www.cmf.tn

29^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE

CARTHAGE MÉDICAL

3

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

CARTHAGE MEDICAL

4

PAIEMENT DE DIVIDENDES

NEW BODY LINE

6

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES -SAH-

7

TUNINVEST SICAR

8

RESOLUTIONS ADOPTEES

BTK SICAV

9

PROROGATION DE LA PERIODE DE SOUSCRIPTION

EMPRUNT OBLIGATAIRE SANS APE EL AMEL DE MICROFINANCE 2024-1

11

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

12

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 30/04/2024)

ANNEXE II

INFORMATIONS POST AGO

- COMPAGNIE TUNISIENNE POUR L'ASSURANCE DU COMMERCE EXTERIEUR -COTUNACE-
- ESSOUKNA

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

- CARTHAGE MÉDICAL

ANNEXE IV

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 31 MARS 2024

- AL HIFADH SICAV
- CAP OBLIG SICAV
- SICAV SECURITY

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

CARTHAGE MEDICAL

Siège social : Zone Touristique "Jinen El Ouest" 5000 Monastir

Mesdames et Messieurs les actionnaires du « Carthage Médical » sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra **le dimanche 07 Juillet 2024 à 10h00** au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement du retard de la convocation de l'AGO pour l'année 2023 ;
2. Lecture du rapport d'activité 2023 ;
3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023 ;
4. Approbation des états financiers de l'exercice 2023 ;
5. Approbation des conventions réglementées mentionnées dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes ;
6. Affectation des résultats de l'exercice 2023 ;
7. Rapport du comité d'audit : action en responsabilité ;
8. Quitus aux administrateurs ;
9. Fixation des jetons de présence ;
10. Questions diverses.

2024 – AS – 0900

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

CARTHAGE MEDICAL

Siège Social : Z. T. Jinen El Ouest Dkhila 5000 Monastir

Projet de résolutions de la société Carthage Médical à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 07 Juillet 2024

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le retard de la tenue de l'AGO qui statuera sur les états financiers 2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à __% des actionnaires présents ou régulièrement représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

Après lecture du rapport du conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale approuve les états financiers relatifs à l'exercice 2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à __% des actionnaires présents ou régulièrement représentés.

TROISIEME RESOLUTION

Faisant suite au rapport du conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2023, l'Assemblée Générale approuve toutes les conventions réglementées mentionnées dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à __% des actionnaires présents ou régulièrement représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide d'affecter les résultats déficitaires de l'exercice 2023 qui s'établissent à DT : - 1 117 941.242 en résultats reportés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à __% des actionnaires présents ou régulièrement représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus définitif et sans réserves aux administrateurs (.....).

Cette résolution mise aux voix est adoptée à __% des actionnaires présents ou régulièrement représentés.

SIXIEME RESOLUTION

Conformément à l'article 24 des statuts, le conseil accorde un montant de 4000 Dt comme jetons de présence au titre de l'exercice 2023.

L'Assemblée Générale Ordinaire accorde et approuve le montant de milles dinars (.....Dt) comme jetons de présence par administrateur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à __% des actionnaires présents ou régulièrement représentés.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire donne au porteur de tous extraits ou copies du présent procès-verbal ainsi que des toutes expéditions, copie ou extrait d'acte ou pièce y relatif, tout pouvoir à l'effet de remplir les formalités légales de publicité.

2024 - AS - 0901

AVIS DES SOCIÉTÉS(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

NEW BODY LINE

SIEGE SOCIAL : AVENUE ALI BALHAOUANE -5199 MAHDIA- TUNISIE

La société NEW BODY LINE SA porte à la connaissance de ces actionnaires qu'en vertu de la cinquième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 27 juin 2024, les dividendes relatifs à l'exercice 2023 sont fixés à Trois cent millimes (0,300 DT) par action, soit 30% du nominal comme suit :

- 0,300 DT par prélèvement sur le reliquat du bénéfice distribuable 2023 soit un montant de 1 275 120,000 DT.

Ces dividendes sont soumis à la retenue à la source auprès de l'intermédiaire en bourse ou teneur des titres dépositaire.

Conformément aux stipulations de cette résolution, le détachement des dividendes sera effectué en date du 26 septembre 2024.

()Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

AVIS DES SOCIÉTÉS(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES -SAH-
Siège social: 5, Rue 8610 ZI Charguia I -2035 Tunis Carthage

La Société d'Article Hygiénique informe ses honorables actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 28 Juin 2024, a décidé de distribuer, au titre de l'exercice 2023, un montant de dividende de 0,350 DT par action réparti comme suit :

- 0,273 TND par action sur prime d'émission non soumis à la retenue à la source.
- 0,077 TND par action sur résultats reportés soumis à la retenue à la source.

La date de détachement est fixée pour le 08/07/2024

() Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2024 – AS – 0903

AVIS DES SOCIÉTÉS(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

TUNINVEST SICAR

Siège Social : Immeuble Intégra Centre Urbain Nord – 1082 Tunis Mahrajène

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société TUNINVEST SICAR réunie le 26 juin 2024 a décidé de distribuer un dividende de cinq cents millimes (0,500) par action dont la mise en paiement sera effectuée **le Mercredi 24 juillet 2024.**

() Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité*

2024 – AS – 0904

AVIS DES SOCIÉTÉS

RESOLUTIONS ADOPTEES

BTK SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 10 janvier 2000
Siège social : 10 bis, Avenue Mohamed V -1001 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 mai 2024^(*)

^(*) Cet avis annule et remplace celui publié au bulletin officiel du CMF n° 7123 du 30 mai 2024.

Première résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux Comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux opérations régies par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, prend acte dudit rapport et approuve dans leur intégralité et sans réserve les opérations relatives aux conventions règlementées qui y sont mentionnées.

Cette résolution mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Cette résolution mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :

BTK SICAV étant une SICAV de capitalisation, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration de capitaliser, entièrement, les sommes distribuables de l'exercice clos le 31/12/2023, comme suit :

Résultats capitalisables de l'exercice 2023	1 762 844,991
Régularisations de l'exercice	502 584,599
Sommes distribuables des exercices antérieurs	768 686,268
Sommes capitalisées de l'exercice 2023	3 034 115,858

Cette résolution mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de nommer les administrateurs suivants :

- Madame Rim LAKHOUA
- Monsieur Sami EL ABED
- Monsieur Naceur MADOURI
- Monsieur Lotfi NABI
- Monsieur Eytallah SFAXI

Et ce pour un mandat de 3 ans à compter de l'exercice 2024 et qui expira avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice 2026.

Cette résolution mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, confère tous les pouvoirs au représentant légal de la société, ou à toute personne mandatée par lui, à l'effet d'effectuer les dépôts et les publications prévues par la loi.

Cette résolution mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

2024 – AS – 0905

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROROGATION DE LA PERIODE DE SOUSCRIPTION

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE
SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE
« El Amel de Microfinance 2024-1 »

La société « El Amel de Microfinance SA » a décidé de proroger au **09/07/2024 inclus**, la période de souscription à l'emprunt obligataire « El Amel de Microfinance 2024-1 », émis sans recours à l'Appel Public à l'Epargne (objet de la notice publiée au Bulletin Officiel du CMF N°7104 du Vendredi 03/05/2024), qui a été initialement prévue du 07/05/2024 au 07/06/2024 inclus, puis prorogée une première fois au 14/06/2024 et une deuxième fois au 30/06/2024 et ce, avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts.

2024 – AS – 0906

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	116,483	120,108	120,128
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	161,974	167,516	167,546
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UNION CAPITAL **	01/02/99	133,909	138,207	138,231
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	145,572	150,468	150,495
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	139,251	143,391	143,415
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	142,304	147,575	147,604
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	133,870	137,063	137,084
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	53,810	55,598	55,608
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	39,375	40,811	40,819
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANT	BH INVEST	06/07/09	134,030	138,804	138,828
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	117,462	121,644	121,666
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	117,320	121,317	121,347
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
13	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	20,764	21,442	21,446
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	142,874	148,194	148,232
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP *	BH INVEST ****	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
16	FCP WAFI OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	139,085	143,087	143,111
17	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	13,339	13,661	13,663
18	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	199,359	206,123	206,167
19	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	13,198	13,469	13,471
20	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	112,861	116,498	116,530
21	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	116,840	121,061	121,091
22	FCP PROGRES OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	16,275	16,844	16,847
23	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	102,479	106,659	106,688
24	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	101,485	101,509
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
25	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,191	2,264	2,267
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION						
26	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	71,403	73,024	73,034
27	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	151,452	152,617	152,728
28	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	110,803	113,276	113,394
29	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	124,282	128,025	128,042
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
30	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	156,441	164,407	164,029
31	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	590,491	612,212	611,414
32	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	144,009	139,885	140,125
33	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	200,676	200,559	200,359
34	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	104,179	109,558	109,754
35	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	147,938	151,774	151,787
36	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	172,750	185,270	185,262
37	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	157,666	169,941	169,863
38	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	25,461	27,076	27,111
39	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	105,718	105,515	105,519
40	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,089	1,135	1,136
41	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,077	1,152	1,155
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
42	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 523,691	2 624,747	2 625,634
43	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	237,303	245,521	244,942
44	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,183	3,401	3,409
45	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,838	3,009	3,013
46	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	52,948	46,767	46,149
47	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,443	1,471	1,472
48	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,240	1,312	1,315
49	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,245	1,329	1,334
50	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	15,405	17,424	17,377
51	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,679	12,323	12,350
52	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	15,208	17,162	17,175
53	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 143,999	5 373,349	5 392,844
SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION						
54	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL **	10/04/00	94,943	99,574	99,371
FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,247	1,285	1,298

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
56 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	16/05/24	4,642	112,492	111,105	111,124	
57 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	22/05/24	5,447	101,715	99,137	99,150	
58 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/05/24	6,567	108,976	106,112	106,130	
59 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	20/05/24	5,887	106,522	103,859	103,878	
60 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	28/05/24	7,087	107,814	104,478	104,504	
61 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/24	5,222	111,530	109,503	109,522	
62 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/24	6,728	108,204	105,046	105,067	
63 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/04/24	7,041	105,763	102,194	102,212	
64 CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL **	17/12/01	30/05/24	5,857	108,991	106,465	106,482	
65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	30/05/24	7,070	109,856	106,584	106,606	
66 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/24	5,885	107,593	104,952	104,966	
67 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	15/03/24	6,300	107,384	104,618	104,637	
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/24	6,692	106,088	103,193	103,213	
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/24	3,542	108,299	107,193	107,203	
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/24	6,162	105,957	103,081	103,099	
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	102,982	100,876	100,889	
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/04/24	5,482	109,844	107,465	107,482	
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL **	15/11/93	16/04/24	6,058	105,470	102,671	102,689	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/24	5,372	115,302	112,348	112,365	
75 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	7,103	107,664	104,282	104,308	
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,640	111,628	109,507	109,532	
77 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	04/04/24	7,810	107,851	104,386	104,417	
78 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	1 015,847	1 049,422	1 049,636	
79 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	-	-	-	10 350,213	10 353,169	
80 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	-	-	101,480	101,505	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
81 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	31/05/24	7,697	111,235	107,447	107,570	
82 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	-	-	99,895	103,663	103,794	
SICAV MIXTES								
83 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	16/05/24	0,944	62,861	59,984	60,052	
84 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/24	4,403	111,593	115,999	116,491	
85 SICAV SECURITY	UNION CAPITAL **	26/07/99	30/05/24	0,847	17,940	17,606	17,603	
86 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	15/03/24	15,604	329,803	342,047	341,459	
87 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/04/24	51,435	2 266,898	2 361,593	2 361,881	
88 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	21/05/24	2,671	70,568	68,025	68,063	
89 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	23/05/24	2,326	56,146	54,288	54,301	
90 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL **	17/05/99	16/04/24	1,712	108,631	108,034	108,036	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
91 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	16/05/24	0,120	11,437	11,047	11,043	
92 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	16/05/24	1,238	16,704	16,586	16,673	
93 ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	13/05/24	0,571	18,930	18,093	18,162	
94 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	13/05/24	0,544	15,723	15,795	15,839	
95 FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/24	3,933	105,039	102,263	102,435	
96 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	90,783	87,498	87,496	
97 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	94,735	91,512	91,506	
98 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	106,369	109,432	109,484	
99 UBCL - FCP CEA	UNION CAPITAL **	22/09/14	30/05/24	4,273	100,033	100,127	99,965	
100 FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	31/05/24	0,329	11,001	11,418	11,421	
101 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	12/02/24	5,182	104,393	98,722	99,086	
102 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS ***	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/04/24	2,222	78,463	79,307	79,389	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
103 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	90,370	97,754	97,664	
104 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	2,609	124,098	127,457	127,246	
105 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	151,568	159,352	158,547	
106 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	29/05/24	6,689	156,449	159,026	159,417	
107 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	1,824	196,794	211,377	212,012	
108 MAC ÉQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,330	186,237	196,351	196,825	
109 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,985	181,047	192,607	192,880	
110 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	27/05/24	0,281	25,149	28,074	28,104	
111 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	12/03/24	872,459	10 866,132	11 190,128	11 176,307	
112 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	139,448	138,272	137,910	
113 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/24	3,107	97,599	102,715	103,164	
114 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/04/24	137,674	4 947,705	5 180,919	5 226,426	
115 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	05/04/24	0,401	10,736	11,069	11,075	
116 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/24	8,627	173,918	171,554	172,529	
117 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/04/24	377,263	11 448,885	11 671,508	11 689,180	
118 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	22/05/24	511,502	10 487,634	10 649,030	10 672,655	
119 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	22/03/24	774,496	10 761,297	10 506,016	10 508,904	
120 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	12/03/24	646,688	10 636,069	10 967,735	10 964,000	
121 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	05/04/24	509,993	10 503,745	10 526,977	10 535,145	
122 FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	-	-	-	10,452	10,554	
123 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	-	-	-	107,573	107,487	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
124 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,196	126,098	124,302	124,463	
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
125 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	10/05/24	32,661	1 033,783	1 055,246	1 060,319	

OPCVM en liquidation anticipée

* Initialement dénommé COFIB CAPITAL FINANCE

** La Valeur Liquidative de FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS a été divisée par deux depuis le 04/08/2023

*** BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse et le transfert au marché Hors-cote de la société « SERVICOM », par l'insertion de la société « ENDA Tamweel » et par l'ouverture au public du fonds commun de placement à risque bénéficiant d'une procédure allégée « FCPR PROGRESS FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
32. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
33. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
34. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
37. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
38. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
39. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
40. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
41. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
45. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
46. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
47. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
51. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
52. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
53. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
54. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
55. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
56. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
57. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
58. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
59. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
60. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
61. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
62. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
63. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
64. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
65. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400

66. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
67. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
68. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
69. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
70. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
71. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
72. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
73. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
74. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
75. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
76. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
77. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
29. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
30.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
31. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
32.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
33. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
34.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
35. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
36. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
37. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
38. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
39. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
40.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
41.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
42.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
44. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
45. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
46. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
47. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
48.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
49. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
50.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
51. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
52. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
53.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
54. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
55. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
56. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
57.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
58. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
61.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170

62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
64.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
65.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
66.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
67.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
70.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
71.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
75. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
76. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
79.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
80. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
81.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
82.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
83.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
84.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
85.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
86.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
87.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
88.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
89.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
90.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
91.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
92.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
93.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
94.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
95. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
96.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
97. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
98.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200

99.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
100.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
101.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
102. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
103. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
104.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
105.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFUL, le Kram, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
2	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
3	AMEN PREMIERE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
6	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP (1)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST (2)	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 30/04/2024

22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
28	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
29	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
30	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
44	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
45	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
49	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebria- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebria- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebria- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebria- Tour A- BP 66-

					1080 Tunis cedex
53	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
55	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
59	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
61	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
73	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
74	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
77	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis.
78	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
79	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 30/04/2024

80	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
81	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
86	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
92	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
93	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
94	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
96	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
97	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
98	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
99	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
100	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
102	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
103	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
109	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

111	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
112	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
113	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
116	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
122	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) OPCVM en liquidation anticipée

(2) BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

(3) Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11ème étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis

58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FIS Compartiment TITAN Seed Fund I - Dinars	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
6	FIS Compartiment TITAN Seed Fund I - Euros	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
7	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

بلاغ الشركات

معلومات ما بعد الجلسة العامة

الشركة التونسية لتأمين التجارة الخارجية

المقر الإجتماعي: نهج برجين مونبليزر 1073 تونس

إثر انعقاد الجلسة العامة العادية بتاريخ 25 جوان 2024 تنشر الشركة التونسية لتأمين التجارة الخارجية

مايلي :

- القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية
- الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية
- قائمة تطور الأموال الذاتية باعتبار قرار تخصيص النتيجة المحاسبية
- قائمة أعضاء مجلس الإدارة
- I - القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية

القرار الأول:

إن الجلسة العامة العادية بعد استماعها إلى تقرير مجلس الإدارة والتقرير العام لمراقب الحسابات المتعلقين بالسنة المحاسبية 2023 تصادق على القوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2023 كما تم عرضها على الجلسة.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الثاني:

تأخذ الجلسة العامة العادية علماً بمحتوى التقرير الخاص لمراقب الحسابات المتعلق بالعمليات المنصوص عليها بالفصل 200 وما يليه من مجلة الشركات التجارية وتصادق على الاتفاقيات المذكورة فيه.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الثالث:

تبرئ الجلسة العامة العادية ذمة أعضاء مجلس الإدارة تبرئة تامة وبدون احتراز بعنوان تصرفهم بالنسبة للسنة المحاسبية 2023.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الرابع:

قررت الجلسة العامة العادية تخصيص نتيجة السنة المحاسبية 2023 على النحو التالي:

بالدينار

3.866.821,650	الربح الصافي لسنة 2023
325,438	النتائج المؤجلة
3.867.147,088	المجموع
193.357,354	احتياطي قانوني
-	احتياطي إعادة استثمار
2.638.000,000	احتياطي اختياري
795.000,000	حصص الأسهم (نسبة 3% من القيمة الاسمية)
240.000,000	احتياطي الصندوق الإجتماعي
789,733	النتائج المؤجلة

وقع تحديد قيمة المرباح الموزعة للسهم الواحد بـ 3,000 دينار ما يقابل قيمة إجمالية بـ 795.000,000 دينار.

وسيتم تسديد حصص الأرباح في أجل 05 أوت 2024.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الخامس:

قررت الجلسة العامة العادية توزيع مكافئات حضور لأعضاء مجلس الإدارة و لأعضاء اللجان الدائمة بما قيمته

5.000 دينار صافية لكل عضو بعنوان سنة 2023 دون الجمع بين منحتي حضور لأكثر من لجنة و يؤخذ

بعين الاعتبار الحضور في الإجتماعات المنعقدة خلال السنة.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار السادس

قررت الجلسة العامة العادية تعيين مكتب "الشركة العالمية للإستشارة و التدقيق I.C.C.A" مراقب حسابات

بالنسبة للسنوات 2024-2025-2026.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار السابع

تفوض الجلسة العامة العادية كامل النفوذ للممثل القانوني للشركة أو من ينوبه للقيام بجميع إجراءات النشر

والإيداع القانونية وغيرها من الإجراءات.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

2. الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية

الشركة التونسية لتأمين التجارة الخارجية

القوائم المالية بعد قرار الجلسة العامة العادية
بتاريخ 25/06/2024

الموازنة - الأصول (مبالغ بالدينار)	2023/12/31			2022/12/31
	الصافي	الاستهلاكات والمدخرات	الصافي	الصافي
أصول غير مادية	825 971	-705 987	119 985	18 213
برامج إعلامية	825 971	-705 987	119 985	18 213
أصول مادية للاستغلال	2 642 674	-1 891 373	751 300	275 772
توظيفات	191 525 229	-3 483 538	188 041 690	180 138 909
أراضي و بنايات	16 368 521	-2 252 746	14 115 774	14 127 899
توظيفات مالية أخرى	175 156 708	-1 230 792	173 925 916	166 011 010
حصنة معيدي التأمين في المدخرات الفنية	18 344 097		18 344 097	17 767 612
مستحققات:	67 122 926	-23 379 809	43 743 117	45 491 333
مستحققات متولدة عن عمليات التأمين المباشر	60 875 607	-23 379 809	37 495 797	34 972 011
مستحققات متولدة عن عمليات إعادة تأمين	5 905 357	-	5 905 357	9 590 039
مستحققات أخرى	341 962	-	341 962	929 283
عناصر أخرى للأصول	3 285 244	-	3 285 244	3 479 777
أموال في البنك و الخزينة	1 853 337	-	1 853 337	2 228 873
حسابات تسوية الأصول	1 431 906	-	1 431 906	1 250 905
مجموع الأصول	283 746 141	-29 460 708	254 285 433	247 171 618

القوائم المالية بعد قرار الجلسة العامة العادية

بتاريخ 25/06/2024

الموازنة - الأموال الذاتية و الخصوم

(مبالغ بالدينار)

2022/12/31	2023/12/31		
26 500 000	26 500 000	رأس المال الاجتماعي	الأموال الذاتية
30 260 794	33 135 406	الإحتياطيات	
0	0	أموال ذاتية أخرى	
325	790	نتائج موجلة	
56 761 120	59 636 196	مجموع الأموال الذاتية بعد التوزيع	
41 404	142 215	مدخرات أخطار و أعباء	الخصوم
32 017 792	32 100 562	مدخرات فنية	
15 895 226	16 428 337	ديون لودائع نقدية متحصلة عليها من المؤسسات المسند إليها	
46 809 168	45 796 070	ديون أخرى	
4 102 196	3 563 664	ديون متولدة عن عمليات تأمين مباشر	
38 420 014	37 527 439	ديون متولدة عن عمليات إعادة تأمين	
4 286 957	4 704 967	ديون أخرى	
94 922 146	99 474 329	موارد صناديق الضمان	
724 762	707 724	خصوم أخرى	
724 762	707 724	حسابات تسوية الخصوم	
190 410 498	194 649 237	مجموع الخصوم	
247 171 618	254 285 433	مجموع الأموال الذاتية و الخصوم	

3. قائمة تطور الأموال الذاتية باعتبار قرار تخصيص النتيجة المحاسبية

جدول العمليات الواقعة على الأموال الذاتية بعد قرار الجلسة العامة العادية بتاريخ 25/06/2024										
(بالدينار)										
المجموع بالدينار	نتيجة السنة	نتائج مؤجلة	إحتياطات إعادة استثمار	منح إصدار	منحة الإندماج	صندوق الاجتماعي	إحتياطات إختيارية	إحتياطات قانونية	رأس المال الاجتماعي	
60 431 196	3 866 822	325	1 300 760	950 000	607 994	91 595	24 548 300	2 565 399	26 500 000	مجموع الأموال الذاتية قبل التوزيع
0	-3 866 822	795 464		-		240 000	2 638 000	193 357	-	توزيع نتيجة سنة 2023
-795 000		-795 000								توزيع حصص الأرباح للمساهمين
59 636 196	0	790	1 300 760	950 000	607 994	331 595	27 186 300	2 758 757	26 500 000	مجموع الأموال الذاتية بعد التوزيع

4. قائمة أعضاء مجلس الإدارة

ج - ٢ - ٤٥/٧٥-٧٥٤٠٧٤

الأعضاء	المدة الغيابية	عضوية في شركات أخرى	الإسم و اللقب	المهام
1	2024-2023-2022		السيدة نايغة إدريس	الرئيس المدير العام
2	2024-2023-2022		السيد الحبيب الحويج	مدير عام بوزارة المالية
3	2024-2023-2022		السيد مراد بن حسين	الرئيس المدير العام لمركز التهوض بالصادرات
4	2024-2023-2022		السيد إبراهيم بينوس	مدير عام مساعد بالبنك المركزي التونسي
5	2024-2023-2022	non	السيد د. حسن حمدان	مدير إدارة العمليات بمؤسسة ضمان
6	2024-2023-2022	non	السيد محمد فتحي الشظي	مدير إدارة العمليات بمؤسسة ضمان
7	2024-2023-2022	Académie des Banques et Finances- Acropolis de Carthage- ActivHotels- Agromed-ATI- Bella Vista - Bizerta Resort- Carthago- CDC Développement- Cedriotel- Climats Kinza- Cotunace- Cotusal- CTA- Dar Cheraiet- Eddkhila- El Fouledh-El Kanaouet- El Mansour Tabarka- El Olf- Eldorado- Foire Internationale de Gabes- FRDCM- GEVE- Golden Beach- Houada- Inter Bank Services- ITC Esmeralda- Itech Sidi Bouzid- Itropica Beach- Ksar Jerba- Ksar Rouge- Immobilière de l'Avenue- Turquoise Hôtel Almaz- Lella Hadhria- Les Imprimeries Réuniones- Les Mimosas- Marina Hammamet Sud- Marine Hôtels- Mgert- Monétique Tunisie- Neptune- Palmyre-Phebus-Ribat- Rosa Beach- Sahara Evasion- Sed Hergla- Sed Sousse Nord- Sedt Thalassa Mahdia- Seret Zenith- SHT Ismail- Sibtel- Sicav- Sicav Avenir- Sicav l'épargnant- Sicav l'investisseur- Sidco Sicar- Smalt Investissement- SNR- STAR - Sté du Pôle de Compétitivité El Fejja- Sté El Kantaoui du développement du Tourisme du Golf- Sté Hôtelière et Touristique du Sahel Hôtel Liberty Resort-Sté Tunisienne du développement du Golf- SODEK Sicar- Sodesib- Sodel Sud- Sodicab- Sodio- Sosis Sicar- SoniBank- Soretras- Sotugar- Sotulub- STB Finance- STB Invest- STB Manager- STB Moyens Généraux- STB Sécurité et Gardiennage- STB sicar- STBG- STGH Thalassa Monastir- STI- STRC- STS- Sun Garden- Taparura- Technopôle Borj Cedria- Technopôle Sidi Thabet- TF Bank- Tunis Ré- Tunisie Titrisation- Veritas- GOLF DES OASIS-RAMLA TOZEUR- H.BYBLOS-STEG INTERNATIONAL SERVICES-RAIS CLUB -GREEN GOLF	السيد الصادق الجلاصي	رئيس القطب العالي بالشركة التونسية للبنك
8	2024-2023-2022	AGROSERVICES-AIR LIQUIDE TUNISIE-AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES-ATL-ATL LLD-AMI ASSURANCES-BNA CAPITAUX-CDC DEVELOPPEMENT-CITECH sidi bouzid-CTA-CTAMA-EL MADINA-ESSOUKNA-GEVE-IMMOBILIERE DES GEILLES-INTER BANK SERVICES-MAISON DU BANQUIER-MFC POLE-MONETIQUE TUNISIE-PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV-POLE DE COMPETITIVITE DE BIZERTE-SFBT-SIBTEL SICAF PARTICIPATIONS BNA-SICAR INVEST-SICAV BNA-SIDCO-SIMAC-SIMPAR-SIVIA-SIT HEDIA-SODEK-SODESIB-SODET SUD-SODICAB-SODINO-SODIS SICAR-SOFINREC-SOGEST-SOIVM SICAF-SOTUGAR-SOTULUB-STBG-STE TANIT INTERNATIONAL-STS-TAPARURA-TIS-TUNIS CENTER-TUNIS RE-TUNISAVIA-UNION DE FACTORING	السيد سامي العكري	مدير قطب بالبنك الوطني الفلاحي
9	2024-2023-2022	STB - TUNIS RE - SFBT - STBG - CTN - AFRIQUE ASSISTANCE - VERITAS - SSA - STIP - GTI - SNR - INSSIPE - LA LYRE IMMOBILIERE - ED DKHILA - DAR DHIAFA - MAXULA PLACEMENT SICAV - MAXULA INVESTISSEMENT SICAV - SICAV INVESTISSEUR - SICAV EPARGNANT et SICAV BNA.	السيدة ألفة كريمة	مدير مركزي بشركة "ستار"
10	2024-2023-2022	"la société Elamana Takaful-la Société Ettakafulii-Immobilier de la Ctama	السيد مراد العروي	مدير مركزي بالإعادة التونسية
11	2024-2023-2022	Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation " HAYETT " - TUNISIE LEASING ET FACTORING- ENNAKL AUTOMOBILE- COMAR COTE D'IVOIRE - COMAR INVEST - AMEN INVEST - AMEN SANTE - HOPITAL PRIVE EL AMEN - EL IMRANE - AMEN PROJECT-TUNISYS - Société Tunisienne de Réassurance "TUNIS RE" - MAXULA PLACEMENT SICAV - MAXULA INVESTISSEMENT SICAV - AMEN CAPITAL - SNB - AMEN BANK - AVENI RE- AMEN FINANCE COMPAGNY - BUAT- MAJESTIC HOTEL - HEAVY - SOCIETE KAWARES - SUNNAGRI	السيد حاتم المناعي	مدير ب "كومار"
12	2024-2023-2022	Credit Guarantee Insurance Corporation of Africa Limited- Clal Credit Insurance Ltd.- Compañia de Seguros de Crédito Continental S.A.	Mr Antoine Lemonnier	مدير أول بشركة ATRADIUS

مجلس الإدارة

بلاغ الشركات

معلومات ما بعد الجلسة العامة

شركة "السكنى"

المقر الإجتماعي : 46، نهج طارق ابن زياد - ميتوال فيل - 1082 تونس

تنشر شركة "السكنى"، إثر إنعقاد جلستها العامة العادية بتاريخ 10 جوان 2024 ، المعلومات التالية :

- القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية
- الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية.
- قائمة تطور الأموال الذاتية باعتبار قرار تخصيص النتيجة المحاسبية
- قائمة أعضاء مجلس الإدارة

1 - القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية

القرار الأول: بعد الاطلاع على تقرير مجلس الإدارة، والتقرير العام لمراقبي الحسابات، والاستماع إلى التفسيرات الإضافية، تصادق الجلسة العامة العادية على كامل تقرير مجلس الإدارة وعلى القوائم المالية المنفردة المختومة في 2023/12/31. تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الثاني: بعد استماعها للتقرير الخاص الذي قدّمه مراقبي الحسابات طبقا لمقتضيات مجلة الشركات التجارية، صادقت الجلسة العامة العادية على الاتفاقيات التي أشارا إليها ضمنه. تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الثالث: باقتراح من مجلس الإدارة، قررت الجلسة العامة العادية تبويب نتائج السنة المحاسبية 2023 كما يلي:

(2.864.415,294)

– النتيجة الصافية 2023

568.543,054

– النتائج المؤجلة 2022

(2.295.872,240)

النتائج المؤجلة 2023

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

القرار الرابع: بعد الاطلاع على تقرير التصرف والقوائم المالية الخاصة بمجمع الشركات لسنة 2023، وبعد استماعها لتقرير مراقبي الحسابات الخاص بمجمع الشركات لنفس الفترة، تصادق الجلسة العامة العادية على تقرير مجلس الإدارة وعلى القوائم المالية للمجمع المختومة في 2023/12/31. تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الخامس: تعطي الجلسة العامة العادية أعضاء مجلس الإدارة الإبراء التام والنهائي ودون تحفظ على تصرفهم خلال السنة المحاسبية 2023.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار السادس: قررت الجلسة العامة العادية تحديد منح حضور مجلس الإدارة واللجنة الدائمة للتدقيق بعنوان سنة 2023 كما

يلي:

- منحة الحضور لمجلس الإدارة = خمسة وسبعون ألف ديناراً (75.000د) خاماً.
- منحة أعضاء اللجنة الدائمة للتدقيق = إحدى عشرة ألف ومائتان وخمسون ديناراً (11.250د) خاماً.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار السابع: عملاً بأحكام الفصل 19 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14/11/1994 والمتعلق بإعادة تنظيم

السوق المالية، والنصوص المتممة له، توافق الجلسة العامة العادية على قيام شركة "السكنى" بشراء وبيع قسط من أسهمها بهدف تعديل سعرها بالسوق المالية.

كما تفوض إلى مجلس إدارة الشركة صلاحية تحديد السعر الأقصى لشراء الأسهم والسعر الأدنى لبيعها والعدد الأقصى للأسهم، وذلك إلى غاية انعقاد الجلسة العامة العادية التي ستبث في نتائج تصرف السنة المحاسبية 2024.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الثامن: قررت الجلسة العامة العادية تعيين السيد خالد الفندري كعضو مستقل بمجلس الإدارة وذلك لمدة ثلاث سنوات

تنتهي بانعقاد الجلسة العامة العادية التي ستبث في تصرف السنة المحاسبية 2026.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار التاسع: عملاً بمقتضيات الفصل 209 من مجلة الشركات التجارية، أخذت الجلسة العامة العادية علماً بتعيين السيد خليل

شطورو مدير عام شركة السكنى بصفة مدير عام بالنيابة لشركة SOIVM SICAF شركة خفية الاسم تابعة لمجمع البنك الوطني الفلاحي و ذلك بداية من تاريخ 01 أكتوبر 2023 الى غاية 30 جوان 2024.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار العاشر: تخول الجلسة العامة العادية كل الصلاحيات للممثل القانوني للشركة للقيام بكل ايداع أو نشر كلما اقتضى

الأمر ذلك.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

BILAN (Après affectation des résultats décidée par l'AGO du 10/06/2024)

(Montants exprimés en dinars)

Notes 31 décembre 2023 31 décembre 2022

ACTIFS NON COURANTS				
Actifs immobilisés	Immobilisations incorporelles	3	14 528	14 528
	Moins : amortissements		-13 951	-11 952
			<u>577</u>	<u>2 576</u>
	Immobilisations corporelles	3	1 684 888	1 749 492
	Moins : amortissements		-1 214 688	-1 305 034
			<u>470 200</u>	<u>444 458</u>
	Immobilisations financières	4	7 970 185	8 174 875
	Moins : provisions		-1 957 332	-1 942 242
			<u>6 012 853</u>	<u>6 232 633</u>
	Total des actifs immobilisés		6 483 630	6 679 667
	Autres actifs non courants		-	-
	Total des actifs non courants		6 483 630	6 679 667
ACTIFS COURANTS				
	Stocks	5	47 141 534	46 506 213
	Moins : provisions		-87 695	-97 031
			<u>47 053 839</u>	<u>46 409 182</u>
	Clients et comptes rattachés	6	546 873	558 258
	Moins : provisions		-194 408	-194 408
			<u>352 465</u>	<u>363 850</u>
	Autres actifs courants	7	2 500 807	1 711 973
	Moins : provisions		-46 267	-21 802
			<u>2 454 540</u>	<u>1 690 171</u>
	Placements et autres actifs financiers	8	212 082	165 353
	Moins : provisions		-	-
			<u>212 082</u>	<u>165 353</u>
	Liquidités et équivalents de liquidités	9	363 415	1 361 219
	Total des actifs courants		50 436 341	49 989 775
	TOTAL DES ACTIFS		56 919 971	56 669 442

BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS
(Montants exprimés en dinars)

Notes 31 décembre 2023 31 décembre 2022

CAPITAUX PROPRES	Capital social		5 050 500	5 050 500
	Primes d'émission		1 676 563	1 676 563
	Réserves		25 323 844	25 370 279
	Autres capitaux propres		39 915	39 915
	Résultats reportés		-2 295 872	568 543
	Total des capitaux propres après affectation	11	29 794 950	32 705 800
PASSIFS				
Passifs non courants	Emprunts	12	12 329 096	9 349 694
	Autres passifs financiers	13	369 663	396 145
	Provisions	14	1 003 805	975 414
	Total des passifs non courants		13 702 564	10 721 253
Passifs courants	Fournisseurs et comptes rattachés	15	2 972 351	3 394 509
	Autres passifs courants	16	2 140 784	2 422 535
	Concours bancaires et autres passifs financiers	17	8 309 322	7 425 345
	Total des passifs courants		13 422 457	13 242 389
	Total des passifs		27 125 021	23 963 642
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		56 919 971	56 669 442

3 - قائمة تطور الأموال الذاتية باعتبار قرار تخصيص

	Capital social	Primes d'émission	Réserves			Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
			Réserves légalés	Réserves extraordinaires	Réserves pour fonds social				
Solde au 31/12/2023	5 050 500	1 676 563	505 050	23 757 756	1 061 038	39 915	568 543	-2 864 415	29 794 950
			25 323 844						
Affectation décidée par l'AGO du 10/06/2024							-2 864 415	2 864 415	0
Solde au 31/12/2023 (après affectation)	5 050 500	1 676 563	505 050	23 757 756	1 061 038	39 915	-2 295 872	0	29 794 950
			25 323 844						

4- قائمة أعضاء مجلس الإدارة

N°	Administrateur	Représenté par	Qualité	Mandat	Activité professionnelle	Mandats dans d'autres Conseil d'Administration
1	Mr. Kamel SFAXI	Lui même	Président du CA	2022-2024	Directeur du pôle opérations et services clients à la BNA	SOGEST, Sicar Invest, Sodet Sud, SIVIA, Sicav BNA
2	Société Immobilière et de Participations (SIMPAN)	Mr. Mohamed Sofiene CHAOUACHI	Administrateur	2022-2024	Directeur Général de la SIMPAN	SIVIA, EL MADINA, SICAR-Invest, SOIVM Sicaf, SICAV- BNA, SODET SUD, Imm. des Œillets, SOGEST, Placement Obligatoire Sicav, BNA Capitaux, TIS
3	Société Immobilière et de Participations (SIMPAN)	Mme Souad CHIKHAOUI	Administrateur	2022-2024	Directeur Administratif et Financier à la SIMPAN	Tunis Ré, SOGEST
4	Société Immobilière et de Participations (SIMPAN)	Mr. Abdelhakim BAHLOUL	Administrateur	2022-2024	Directeur Technique à la SIMPAN	-
5	Banque Nationale Agricole (BNA)	Mr. Sofiene REKIK	Administrateur	2022-2024	Directeur du pôle commercial à la BNA	AMI Assurances ATL-LLD
6	Banque Nationale Agricole (BNA)	Mr. Tarek BEN HDID	Administrateur	2022-2024	Directeur Régional à la BNA	-
7	Caisse Tunisienne d'Assurances Mutuelles Agricoles (CTAMA)	Mr. Thabet YAHIA	Administrateur	2022-2024	Directeur Central à la CTAMA	SIMPAN, Immobilière CTAMA, Immobilière MAE, société Hedia, STNCH, SMA, société d'élevage de Monastir
8	Société Immobilière et de Viabilisation (SIVIA)	Mr. Mohamed Sofiene CHAOUACHI	Administrateur	2022-2024	Directeur Général de la SIVIA	SIMPAN, EL MADINA, Imm. Des Œillets, BNA Capitaux, SOIVM Sicaf, SICAR-Invest, SICAV- BNA, Placement Obligatoire Sicav, TIS, SODET SUD
9	Société Générale de Supervision et de Travaux (SOGEST)	Mr. Kais ROUATBI	Administrateur	2022-2024	Directeur Général de la SOGEST	SIMPAN, SIVIA, SICAR-Invest, Placement Obligatoire Sicav
10	Mr. Raouf SFAR	Lui même	Administrateur représentant les actionnaires minoritaires	2022-2024	Retraité	-

11	Mr Slim OUALI	Lui même	Administrateur indépendant	2023-2025	Managing partner d'une société de conseil de finance d'entreprise	UNIMED SAH
12	Mr Khaled FENDRI	Lui même	Administrateur indépendant	2024-2026	Consultant en Finances, Management, Business developpent et recherche de financements	-

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE CARTHAGE MEDICAL

Siège social : Zone Touristique "Jinen El Ouest" 5000 Monastir

La société CARTHAGE MEDICAL publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 07 juillet 2024. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Hichem AJBOUNI.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2023

(Exprimé en dinars)

ACTIFS

	NOTES	31 DECEMBRE	
		<u>2023</u>	<u>2022</u>
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
<i>Actifs Immobilisés</i>			
Immobilisations Incorporelles		330 327,317	280 251,317
Moins : amortissements		-266 880,742	-242 217,189
	Note 1	63 446,575	38 034,128
Immobilisations Corporelles		39 665 005,668	39 103 889,421
Moins : amortissements		-21 066 145,547	-19 193 252,315
	Note 2	18 598 860,121	19 910 637,106
Immobilisations Financières	Note 3	75 100,752	373 283,442
		18 737 407,448	20 321 954,676
<u>Total des Actifs Immobilisés</u>		18 737 407,448	20 321 954,676
Autres Actifs non courants		0,000	0,000
		18 737 407,448	20 321 954,676
<u>Total des Actifs Non Courants</u>		18 737 407,448	20 321 954,676
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks		962 937,777	764 351,646
Moins : provisions		-92 297,315	-87 392,679
	Note 4	870 640,462	676 958,967
Clients et comptes rattachés		12 087 823,350	11 858 473,871
Moins: provisions		-2 212 832,140	-2 022 137,766
	Note 5	9 874 991,210	9 836 336,105
Autres actifs courants		873 182,634	1 143 646,377
Moins: provisions		0,000	0,000
	Note 6	873 182,634	1 143 646,377
Placements et autres actifs financiers		160 088,151	160 110,816
Moins: provisions		-160 039,536	-160 039,536
	Note 7	48,615	71,280
Liquidités & Equivalents de liquidités	Note 8	365 312,168	661 975,594
		11 984 175,089	12 318 988,323
<u>Total des Actifs Courants</u>		11 984 175,089	12 318 988,323
TOTAL DES ACTIFS		30 721 582,537	32 640 942,999

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2023

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS

	NOTES	31 DECEMBRE	
		<u>2023</u>	<u>2022</u>
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social	Note I-1	9 600 000,000	9 600 000,000
Résultats reportés		-6 845 546,940	-6 234 067,022
Résérve Spéciale de Réévaluation		7 862 750,000	7 862 750,000
<i>Total Capitaux propres</i>		<u>10 617 203,060</u>	<u>11 228 682,978</u>
<i>avant Résultat de l'exercice</i>			
Résultat de l'exercice	Etat de Résultat	-1 117 941,242	-611 479,918
<u>Total Capitaux propres</u>	Note 9 / ANNEXE B	<u>9 499 261,818</u>	<u>10 617 203,060</u>
<u>avant affectation</u>			
<u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts	Note 10	4 266 050,372	5 759 562,462
Autres passifs financiers	Note 11	100 000,000	100 000,000
<u>Total des Passifs non courants</u>		<u>4 366 050,372</u>	<u>5 859 562,462</u>
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	Note 12	4 022 854,301	3 650 458,163
Autres passifs courants	Note 13	9 233 275,708	9 484 899,566
Autres passifs financiers	Note 14	2 649 754,538	1 903 248,944
Concours bancaires	Note 8	950 385,800	1 125 570,804
<u>Total des Passifs Courants</u>		<u>16 856 270,347</u>	<u>16 164 177,477</u>
<u>Total des Passifs</u>		<u>21 222 320,719</u>	<u>22 023 739,939</u>
TOTAL CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		<u>30 721 582,537</u>	<u>32 640 942,999</u>

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

	NOTES	31 DECEMBRE	
		2023	2022
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	Note 15	13 421 873,121	14 247 186,084
Autres produits d'exploitation	Note 16	46 902,076	51 181,319
<i>Total des Produits d'exploitation</i>		<u>13 468 775,197</u>	<u>14 298 367,403</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats consommés	Note 17	4 590 721,202	5 324 305,812
Achats d'approvisionnement consommés	Note 18	1 449 500,374	1 349 201,961
Charges de personnel	Note 19	3 979 836,782	3 971 223,656
Dotations aux amort. et aux provisions	Note 20	2 205 473,024	2 037 399,783
Autres charges d'exploitation	Note 21	1 503 722,825	1 524 839,330
<i>Total des Charges d'exploitation</i>	ANNEXE I	<u>13 729 254,207</u>	<u>14 206 970,542</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>-260 479,010</u>	<u>91 396,861</u>
Charges financières nettes	Note 22	-862 265,688	-762 935,783
Produits de placement	Note 23	103,810	586,820
Autres gains ordinaires	Note 24	168 226,053	255 780,290
Autres pertes ordinaires	Note 25	-134 792,089	-180 968,686
<i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i>		<u>-1 089 206,924</u>	<u>-596 140,498</u>
Impôt sur les Sociétés	Note 26	-28 734,318	-15 339,920
<i>Résultat des activités ordinaires après impôt</i>		<u>-1 117 941,242</u>	<u>-611 480,418</u>
Eléments extraordinaires		0,000	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		<u>-1 117 941,242</u>	<u>-611 480,418</u>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

	NOTES	31 Décembre	
		<u>2023</u>	<u>2022</u>
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Encaissements reçus des clients	ANNEXE F	17 987 738,277	20 373 845,118
Sommes versés aux fournisseurs	ANNEXE F	-7 728 836,489	-8 827 846,648
Sommes versés au prsonnel & organismes sociaux	ANNEXE F	-3 213 252,404	-3 608 704,940
Encaissements/Décaissements des autres débiteurs	ANNEXE F	179 233,948	0,000
Encaissements/Décaissements des autres créditeurs	ANNEXE F	-3 002 774,991	-3 833 341,417
Intérêts d'exploitation payés	ANNEXE F	-35 797,560	-18 910,942
Produits des placements et intérêts reçus	ANNEXE F	4 674,144	7 606,490
Impôts payés	ANNEXE F	-1 974 517,822	-677 833,857
Subvention reçue	ANNEXE F	0,000	36 267,153
<i>Flux de trésorerie affectés à de l'exploitation</i>		<u>2 216 467,103</u>	<u>3 451 080,957</u>
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Décaissement s/Acquisition d'Immob.Corp.& Incorpor	ANNEXE F	-454 108,147	-995 270,579
Encaissement s/Cession d'immob.corp.& incorpor.	ANNEXE F	2 165,150	54 980,001
Décaissement s/Acquisition d'Immob. Financières	ANNEXE F	-1 857,311	0,000
Encaissement s/Cession d'Immob. Financières		0,000	0,000
<i>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</i>		<u>-453 800,308</u>	<u>-940 290,578</u>
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Encaissements suite à l'émission d'actions		0,000	0,000
Dividendes & autres distributions		0,000	0,000
Encaissements d'Emprunts à Long & Moyen Terme	ANNEXE C	0,000	2 650 000,000
Encaiss./Décaiss. nets Mobilisation Créances CNAM	Note 14	163 280,000	-703 000,000
Remb. d'Emprunts en PPL à Long & Moyen Terme	ANNEXE C	-1 211 613,822	-3 236 654,049
Inrérêts payés s/Emprunts à Court & Long Terme	ANNEXE F	-835 811,395	-795 784,742
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>		<u>-1 884 145,217</u>	<u>-2 085 438,791</u>
Incidences des variations des taux de change		0,000	0,000
<i>VARIATION DE TRESORERIE</i>		<u>-121 478,422</u>	<u>425 351,588</u>
<i>Trésorerie au Début de l'exercice</i>		-463 595,210	-888 946,798
<i>Trésorerie à la Clôture de l'exercice</i>	Note 8	-585 073,632	-463 595,210

I – PRESENTATION DE LA SOCIETE & CONVENTIONS COMPTABLES APPLIQUEES

1/ *Présentation de la société :*

La société **CENTRE INTERNATIONAL CARTHAGE MEDICAL** a été constituée en Février 2008 sous la forme d'une société anonyme avec un capital initial de DT : 1.200.000 divisé en 2400 actions d'une valeur nominale de 500 DT chacune.

L'AGE du 16 Juillet 2011 a porté le capital à DT : 3.500.000 et ce, par la création 4600 actions de DT : 500 chacune.

L'AGE du 1^{er} Juillet 2012 a porté le capital à DT : 7.000.000 et ce, par la création de 7000 actions de DT : 500 chacune.

L'AGE du 24 Février 2013 a porté le capital à DT : 8.500.000 et ce, par la création de 3000 actions de DT : 500 chacune.

L'AGE du 20 Octobre 2013 a porté le capital à DT : 9.600.000 et ce, par la création de 2200 actions de DT : 500 chacune.

La société a pour objet, notamment :

- *Toutes activités médicales et chirurgicales se rattachant à la création d'un complexe Médico-chirurgical : une Clinique multidisciplinaire, un centre de rééducation fonctionnelle, un check up centre. Et généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.*

Selon la Loi n°2016-71 du 30 Septembre 2016, portant Loi de l'Investissement, l'activité de la Polyclinique est considérée comme étant une activité de soutien et de ce fait, elle bénéficie de l'imposition des bénéfices provenant de son activité, ainsi que les bénéfices exceptionnels liés à l'activité, à l'impôt sur les sociétés au taux de 10%.

Notons que **le CENTRE INTERNATIONAL CARTHAGE MEDICAL** est entré en exploitation en Décembre 2013.

Il y a lieu de noter que la société est considérée comme faisant appel public à l'épargne au sens de l'article premier de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du Marché financier, étant donné que le nombre d'actionnaires a dépassé cent (100).

2/ *Conventions et méthodes comptables appliquées :*

2-1 : *Déclaration de conformité*

La société déclare l'utilisation des normes comptables tunisiennes comme référentiel pour la préparation et la présentation de ses états financiers.

2-2 : *Conventions comptables*

Les états financiers sont établis dans l'hypothèse d'une continuité justifiée de l'exploitation et d'une comptabilité d'engagements. Les conventions comptables les plus significatives appliquées par la société sont les suivantes :

a) *Convention de l'entité*

La société est considérée comme étant une entité comptable autonome et distincte de ses propriétaires.

b) *Convention du coût historique*

Les biens et services acquis par la société sont comptabilisés à leur coût de transaction, soit le montant effectivement payé ou dû.

c) Convention de la permanence des méthodes

Cette convention exige que les mêmes méthodes de prise en compte, de mesure et de présentation soient utilisées par la société d'une période à l'autre et ce, afin de permettre la comparaison dans le temps de l'information comptable.

d) Convention de l'importance relative

Les états financiers révèlent tous les éléments dont l'importance peut affecter les appréciations ou les décisions.

2-3 : Méthodes Comptables

a) Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Sont inclus dans le coût :

- Le prix d'achat (net de réductions commerciales),
- Les droits et taxes supportés et non récupérables,
- Les frais directs nécessaires pour la mise en marche de l'immobilisation en vue de l'utilisation prévue (commissions et frais d'actes, honoraires des architectes et ingénieurs, frais de démolition et de viabilisation, frais de préparation du site, frais de livraison et de manutention initiaux, frais d'installation et de montage),
- Les intérêts (intercalaires et commissions bancaires) relatifs à des crédits spécifiques contractés pour le financement d'une immobilisation donnée pendant la phase d'investissement.

A la clôture de l'exercice, les immobilisations corporelles font l'objet d'un amortissement qui traduit la diminution irréversible de leurs valeurs résultant de l'usage, de l'usure, du changement de technique et de toute autre cause. La dotation aux amortissements de l'exercice est constatée en charges. La méthode d'amortissement pratiquée est la méthode linéaire qui consiste à répartir linéairement le montant amortissable sur la durée d'utilisation normale de l'immobilisation en question.

En 2017, la société a procédé à la révision de certains taux d'amortissement de certaines immobilisations corporelles afin de refléter leur durée d'utilisation économique. Ce changement d'estimation a concerné les constructions dont la durée d'amortissement passe de 20 ans à 50 ans, ainsi que les installations techniques et les équipements médicaux qui seront amortis sur 10 ans au lieu de 7 ans. Conformément à la Norme comptable n°11, relative aux modifications comptables, le changement des taux d'amortissement affectera le résultat de l'exercice en cours et des exercices ultérieurs.

En ce qui concerne les immobilisations d'une valeur inférieure ou égale à 200DT, elles sont amorties intégralement.

b) Stocks

Le coût d'acquisition des stocks comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés. Toutes les réductions commerciales et autres éléments analogues, sont déduites du coût d'acquisition.

La société comptabilise les flux d'entrée et de sortie des stocks selon la méthode de l'inventaire intermittent. Selon cette méthode, tous les achats sont considérés provisoirement comme des charges et les stocks sont déterminés de manière extra-comptable à la date de l'arrêté de la situation comptable suite à un inventaire physique.

Les stocks sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Compte tenu de leurs spécificités, les médicaments et produits pharmaceutiques sont gérés selon la méthode du « Premier périmé premier sorti ».

Les articles périmés inventoriés à la date de clôture sont provisionnés à 100% et ne seront retirés du Bilan que sur la base d'un Procès-verbal de destruction élaboré par un huissier de justice et en présence de deux agents de l'administration fiscale.

c) Valeurs réalisables

Les valeurs réalisables se composent notamment des créances renfermant à la fois les prestations fournies par la Polyclinique ainsi que les honoraires des médecins et autres prestataires tels que les pharmacies externes et les laboratoires que la Polyclinique se charge de les recouvrer pour leur compte.

Les créances clients sur les prestations d'autrui sont présentés distinctement parmi la rubrique « Clients & comptes rattachés ». Les dettes leur afférentes sont constatées parmi les « Autres passifs courants ».

Si une incertitude relative au recouvrement des prestations fournies par la Polyclinique prend naissance après la constatation des revenus une provision est constituée pour en tenir compte.

Les hypothèses suivantes sont retenues pour l'estimation des provisions pour dépréciation des créances clients (*Partie Clinique uniquement*) :

*Les provisions sur les créances clients libyens (Ambassade et Consulat Général) ont été fixées 30%.
Pour l'organisme TRUST, le taux de la provision a été fixé à 40%.*

Les autres clients douteux dont les créances sont antérieures à 2019 ont été provisionnés à 100%.

Les créances impayées postérieures à 2020 sont provisionnées à entre 30% et 100%.

Pour les chèques et les traites impayés, la quote-part de la Polyclinique, est provisionnée à hauteur de 100%.

d) Taxe sur la Valeur Ajoutée

La société est assujettie obligatoire à la TVA sur l'ensemble de ses affaires ; Néanmoins, et vu que certaines ventes de consommables soient exonérées de la TVA, la société est considérée, selon les dispositions du § II-1 de l'article 9 du Code de la TVA, comme assujettie partielle à la TVA. De ce fait, le montant de la TVA dont la déduction est susceptible d'être opérée, est calculé selon un **pourcentage** résultant du rapport entre les éléments ci-après réalisés durant l'exercice précédent :

Numérateur : Recettes soumises à la TVA majorées de celles qui proviennent de l'exportation des produits ou services passibles de la taxe ou de livraisons faites en suspension de ladite taxe.

Dénominateur : Sommes visées au numérateur, augmentées des recettes provenant d'affaires exonérées ou situées hors du champ d'application de la TVA.

La partie non déductible selon le pourcentage précité constitue ainsi un complément de coût, s'agissant aussi bien d'investissement que de charges d'exploitation.

e) Emprunts

Le principal des emprunts débloqués, est comptabilisé au passif du bilan sous la rubrique « *Passifs non courants* ». La fraction à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges d'intérêts sont constatées à leurs échéances selon les tableaux de remboursement.

f) Revenus

Les revenus se composent du chiffre d'affaires net de toutes remises, rabais et ristournes accordés.

Les prestations de services fournies par la Polyclinique sont constatées à la date de leur réalisation.

Les prestations qui chevauchent entre deux exercices sont arrêtées et constatées parmi les revenus de l'exercice, en attendant leur facturation à la sortie des patients.

II – NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES^κ

Les immobilisations incorporelles, nettes d'amortissement, s'élèvent à la clôture de l'exercice à DT : 63.446,575 contre DT : 38.034,128 à l'issue de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

Désignation	Valeurs Brutes 2023	Amortissements	VCN au 31/12/2023	VCN au 31/12/2022
Logiciels & ERP	314 251,317	-262 814,435	51 436,882	4 033,528
Logiciels & Licences - Leasing	16 076,000	-4 066,307	12 009,693	-
Avance s/Acquisition ERP	-	-	-	34 000,600
	280 251,317	-266 880,742	63 446,575	38 034,128

La dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles s'est élevée à la clôture de l'exercice à DT: 24.663,553 et a été comptabilisée, à juste titre, parmi les charges d'exploitation de l'exercice (Note 20 / ANNEXE A).

Note 2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles, nettes d'amortissement, s'élèvent à la clôture de l'exercice à DT: 18.598.860,121 contre DT: 19.910.637,106 à l'issue de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

Désignation	Valeurs Brutes 2023	Amortissements	VCN au 31/12/2023	VCN au 31/12/2022
Terrain	3 241 179,581	-	3 241 179,581	3 241 179,581
Constructions	13 246 049,692	-2 310 828,156	10 935 221,536	11 156 028,728
Installations Techniques, M&O	18 378 811,296	-16 902 766,398	1 476 044,898	2 707 193,955
Matériel de Transport	163 910,938	-159 697,075	4 213,863	7 109,205
Autres Immobilisations corporelles	1 644 247,694	-1 417 974,655	226 273,039	240 994,732
Immob. Corporelles En-cours	2 080 426,405	-	2 080 426,405	2 079 574,305
Avances & acomptes s/Commandes Immob.	-	-	-	25 000,000
Immobilisations Corporelles - Leasing	910 380,062	-274 879,263	635 500,799	453 556,601
Total	39 665 005,668	-21 066 145,547	18 598 860,121	19 910 637,106

La dotation aux amortissements des immobilisations corporelles s'est élevée à la clôture de l'exercice à DT: 1.968.114,432 et a été comptabilisée, à juste titre, parmi les charges d'exploitation de l'exercice. (Note 20 / ANNEXE A)

^κ : Cf. Tableau des Immobilisations Corporelles & Incorporelles en ANNEXE A.

Note 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'élèvent à la clôture de l'exercice à DT: 75.100,752 contre DT: 373.283,442 à l'issue de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022
Cautions accordées aux Fournisseurs (<i>Air Liquide- STEG-SONEDE...</i>)	75 100,752	73 243,441
Caution accordée à l'administration fiscale Note 3-1	-	300 040,001
Total	75 100,752	373 283,442

Note 3-1 : La Polyclinique a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi dont les résultats ont été contestés. L'Arrêté de taxation d'office (A.T.O) numéro 1083 du 17 Février 2016 a fait ressortir des impôts et des pénalités qui ont fait l'objet d'une caution en 2016.

En date du 10 Février 2022, et après un long parcours judiciaire, la troisième chambre de cassation du Tribunal administratif a confirmé un jugement en faveur de la société pour vice de forme.

Ainsi, en 2023, le montant de la caution en principal, soit 295.271,776 a été restitué et imputé sur l'Engagement Fiscal IV au titre du Redressement fiscal 2018-2021. (*Cf. Note 13*)

En outre, un montant de DT : 75.774,837 a été restitué au titre de l'Excédent d'Impôt sur les sociétés. (*Cf. ANNEXE D*)

Et enfin, la société a demandé et obtenu des intérêts au titre de sommes payées indument et ce, pour un montant de DT: 127.075,781 qui a été imputé sur l'Engagement Fiscal V au titre du reliquat du Redressement fiscal 2018-2021 et qui a fait l'objet d'un nouveau rééchelonnement dans le cadre de l'amnistie fiscale prévue par la Loi de finances 2024. (*Cf. Note 13 / Note 24*)

Note 4 : STOCKS

Les stocks s'élèvent à la clôture de l'exercice à DT: 870.640,462 contre DT: 676.958,967 à l'issue de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022
Produits PHARMACIE	864 427,535	663 827,182
Produits PHARMACIE - Périmés	92 297,315	87 392,679
Produits ECONOMAT	6 212,927	13 131,785
Total Brut	962 937,777	764 351,646
Provision pour Dépréciation Produits Périmés	(92 297,315)	(87 392,679)
Total Net	870 640,462	676 958,967

Les stocks ont fait l'objet d'un inventaire physique à la clôture de l'exercice et ont été évalués au Coût Moyen Pondéré (CMP).

Note 5 : CLIENTS & COMPTES RATTACHES

Cette rubrique accuse à la clôture de l'exercice un solde, net de provisions, de DT: 9.874.991,210 contre DT: 9.836.336,105 à l'issue de l'exercice précédent, et se détaillant comme suit :

Désignation	2023	2022	
Clients - Payants	1 047 022,407	966 414,351	
Clients - Créances Radiologie	15 508,292	15 508,292	
Clients - CNAM	1 779 702,014	2 064 742,456	
Clients - Autres organismes locaux	1 256 246,382	1 470 770,356	
Clients - Autres organismes étrangers	743 717,010	363 874,728	
Clients - Ambassade & Consulat Libye	4 331 962,918	4 331 962,918	
Clients – Organismes libyens Trust	1 741 684,704	1 741 684,704	
Clients - Effets à recevoir	408 873,146	363 187,073	
Clients - Créances douteuses & litigieuses	38 218,838	38 218,838	
Clients - Chèques impayés	178 699,469	172 966,389	
Clients – Créances sur prestations à facturer	580 992,724	465 470,499	
Clients – Virements non identifiés	(43 804,554)	(136 326,733)	
Total Brut	12 087 823,350	11 858 473,871	
Provision p/ Dépréciation Créances Clients	Note 5-1	(1 798 701,491)	(1 662 192,019)
Provision p/ Dépréciation Effets impayés	Note 5-1	(252 066,573)	(224 322,230)
Provision p/ Dépréciation Clients douteux	Note 5-1	(38 218,838)	(38 218,838)
Provision p/ Dépréciation Chèques impayés	Note 5-1	(123 845,238)	(97 404,679)
Total Provisions		(2 212 832,140)	(2 022 137,766)
Total Net	9 874 991,210	9 836 336,105	

Remarque :

Pour le besoin de la comparabilité des chiffres, les « créances pour le compte d'autrui » au titre de l'exercice 2022 ont été retraitées et affectées aux comptes de créances y afférents.

Note 5-1 : Provision p/Dépréciation Clients douteux et litigieux

Les provisions pour dépréciation ont été constituées uniquement sur la partie revenant à la Polyclinique.

Les provisions sur les créances clients libyens, Ambassade et Consulat Général, ont été fixés à respectivement 30% et 50%.

Pour l'organisme libyen TRUST, le taux de la provision a été fixé à 50%.

Les autres clients douteux dont les créances sont antérieures à 2019 sont généralement provisionnés à 100%.

Les créances impayées postérieures à 2020 sont provisionnées à entre 30% et 100%.

Pour les chèques et les traites impayés, la quote-part de la Polyclinique, est provisionnée à hauteur de 100%.

Remarque :

Les créances clients comprennent les créances facturées pour le compte des différents intervenants.

Pour le besoin de la comparabilité, les créances pour le compte d'autrui au titre de l'exercice 2022 ont été retraitées et affectées aux créances clients y afférentes.

Note 6 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Cette rubrique accuse à la clôture de l'exercice un solde débiteur de DT: 873.182,634 contre DT: 1.143.646,377 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant comme suit :

Désignation	2023	2022
Fournisseurs, Avances & acomptes	37 951,334	19 704,506
Personnel, Avances	17 741,659	6 377,700
Personnel, Prestations de soins à recouvrer	1 136,669	5 283,168
Etat, Excédent d'I.S à reporter TDRF / ANNEXE D	567 278,138	614 314,770
Etat, TVA à régulariser (S/ FNP – Frs d'Exploitation)	8 931,129	13 523,072
Produits à recevoir (Remboursement Sinistre) Note 21	-	169 470,400
Produits d'intérêts à recevoir	1,724	253,121
Charges constatées d'avance Note 6-1	210 192,987	310 834,808
Charges d'intérêts constatées d'avance	1 584,872	3 884,832
Total Brut	873 182,634	1 143 646,377
Provision p/ Dépréciation sur Avance Fournisseurs	-	-
Total Net	873 182,634	1 143 646,377

Note 6-1 : Il s'agit notamment des charges constatées d'avances au titre des achats non stockés ainsi que des primes d'assurance pour respectivement DT:188.424,570DT et DT: 21.768,417.

Note 7 : PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Cette rubrique accuse à la clôture de l'exercice un solde débiteur, net de provisions, de DT: 48,615 contre DT: 71,280 à l'issue de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

Désignation	2023	2022
Régies d'avance & Accréditifs (<i>Master Card Zitouna</i>)	48,615	71,280
Ecart d'inventaire s/ Caisse Note 7-1	160 039,536	160 039,536
Total Brut	160 088,151	160 110,816
Provision p/ Dépréciation Ecart d'inventaire s/Caisse	(160 039,536)	(160 039,536)
Total Net	48,615	71,280

Note 7-1 : Il s'agit d'un écart sur inventaire de la caisse remontant à l'exercice 2015 et qui a fait l'objet d'une affaire en justice. Il a été provisionné intégralement.

Note 8 : LIQUIDITES & EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique accuse à la clôture de l'exercice un solde débiteur DT: 365.312,168 contre un solde débiteur de DT: 661.975,594 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant comme suit :

Désignation	Soldes au 31 Décembre 2023		Soldes au 31 Décembre 2022	
	Débiteurs	Créditeurs	Débiteurs	Créditeurs
CHEQUES EMIS		-		563 867,235
CHEQUES A ENCAISSER	154 276,581		242 540,457	
CHEQUES REMIS A L'ENCAISSEMENT	-		90 878,930	
ACTIONS SICAV	1 619,460		1 515,650	
TICKETS RESTAURANTS	216,600		180,100	
CARTE E-DINAR POSTE	1 269,000		1 055,000	
TOTAL DIVERS	157 381,641		336 170,137	
AMEN BANK 458		919 127,708		561 703,569
AMEN BANK 469		3 804,292	13 558,670	
AMEN BANK 470	1 079,089		282,755	
ZITOUNA BANK	165 087,773		818,444	
BIAT		27 453,800	248 594,013	
ATTIJARI BANK	248,076		8 004,881	
ALBARAKA	870,580		-	
TOTAL BANQUES	167 285,518	950 385,800	271 258,763	561 703,569

CAISSE DEPENSES	1 277,620		435,016	
CAISSE RECETTES	38 449,597		53 380,328	
CAISSE CAFETERIA	917,792		731,350	
TOTAL CAISSES	40 645,009		54 546,694	
TOTAL GENERAL	365 312,168	950 385,800	661 975,594	1 125 570,804
TRESORERIE NETTE		585 073,632		463 595,210

Note 9 : CAPITAUX PROPRES ^κ

Les capitaux propres s'élèvent à la clôture de l'exercice à DT: 9.499.261,818 contre DT: 10.617.203,060 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant comme suit :

Désignation		2023	2022
Capital social	Note I-1	9 600 000,000	9 600 000,000
Résultats reportés	ANNEXE B	(6 845 546,940)	(6 234 067,022)
Réserve spéciale de réévaluation	(1)	7 862 750,000	7 862 750,000
Total Capitaux propres avant Résultat		10 617 203,060	11 228 682,978
Résultat Net de l'Exercice		(1 117 941,242)	(611 479,918)
Total Capitaux propres après Résultat		9 499 261,818	10 617 203,060
Nombre d'actions		19200	19200
Résultat par action		-	-

(1) : Il s'agit d'une réserve constituée suite à la réévaluation du terrain et des constructions.

Note 10 : EMPRUNTS ^μ

L'en-cours à long terme des emprunts bancaires s'élève à la clôture de l'exercice à DT: 4.266.050,372 contre DT: 5.759.562,462 à l'issue de l'exercice précédent.

^κ : Cf. Tableau de Mouvements des Capitaux Propres en ANNEXE B.

^μ : Cf. Tableau des Emprunts en ANNEXE C.

Note 11 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS

Cette rubrique accuse à la clôture de l'exercice un solde créditeur de DT : 100.000,000 contre DT : 100.000,000 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant comme suit :

Désignation	2023	2022
Cautions reçues des Clients	100 000,000	100 000,000

Note 12 : FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Cette rubrique accuse à la clôture de l'exercice un solde créditeur de DT: 4.022.854,301 contre DT: 3.650.458,163 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant comme suit :

Désignation	2023	2022
Fournisseurs d'Exploitation	2 486 930,405	2 429 928,911
Fournisseurs d'Exploitation, Effets à payer	1 240 711,084	886 253,964
Fournisseurs d'Immobilisations	48 879,387	43 877,173
Fournisseurs d'Immobilisations, Retenues de Garantie	69 649,105	69 649,105
Fournisseurs d'Exploitation, Factures Non Parvenues	176 684,320	220 749,010
Total	4 022 854,301	3 650 458,163

Note 13 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants accusent à la clôture de l'exercice un solde créditeur de DT: 9.233.275,708 contre DT: 9.484.899,566 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant comme suit :

Désignation	2023	2022
Clients, Avances	255 827,558	345 141,674
Personnel, Rémunérations dues	364 588,650	4 664,852
Personnel, Dettes pour Congés à payer Note 19	139 628,554	147 695,882
Etat, Impôts & Taxes à payer Note 13-1	244 497,427	503 601,400
Etat, Engagement Fiscal III (<i>Reconnaissances de Dettes 2021</i>)	103 988,073	243 438,837
Etat, Engagement Fiscal IV (<i>Redressement 2018-2021</i>) Note 3-1	-	1 00 0508,571
Etat, Engagement Fiscal V (<i>Reliquat s/Redressement 2018-2021 – Amnistie 2024</i>)	132 752,407	-
Etat, Contribution sociale de solidarité (C.S.S) ANNEXE D	400,000	200,000
Etat, Charges fiscales à payer	4 010,587	4 318,828

Administrateurs, Jetons de présence	66 000,000	78 000,000
Organismes sociaux – CNSS	247 393,031	338 378,123
Organismes sociaux – Engagement CNSS	374 141,073	236 815,263
Charges sociales s/Congés à payer	22 753,804	23 977,390
Médecins & Prestataires liés Note 13-2	7 237 794,544	6 504 909,346
Charges à payer	39 500,000	53 249,400
Total	9 233 275,708	9 484 899,566

Note 13-1 : Etat, Impôts & Taxes (*)

Désignation	Solde comptable	Déclaration 12/2023	Ecart	Observations
Etat, R.S	138 863,793	55 229,825	83 633,968	A régulariser en 2024 (*)
Etat, TFP	9 223,312	9 223,312	-	-
Etat, Ristourne TFP à régulariser 2022-2023	49 128,885	-	49 128,885	En attente de régularisation dans le cadre de l'Amnistie
Etat, FOPROLOS	4 835,783	4 611,656	224,127	A régulariser en 2024 (*)
Etat, Droit de timbre	1 850,000	1 497,000	353,000	A régulariser en 2024 (*)
Etat, Taxes s/C.A HT 1%	12 383,271	11 365,984	1 017,287	A régulariser en 2024 (*)
Etat, TVA à payer	28 212,383	28 212,383	-	-
TOTAL	244 497,427	110 140,160	134 357,267	

(*) : La société a procédé en date du 5 Juin 2024 à l'établissement d'une déclaration rectificative au titre du reliquat des impôts & taxes dus relatifs à l'exercice 2023, mais jusqu'à la date d'établissement du présent rapport, elle n'a pas été déposée et liquidée.

Note 13-2 : Médecins et prestataires liés

Le solde du poste « Médecins et prestataires liés » se détaille comme suit :

Désignation	2023	2022
Médecins	5 255 531,605	4 809 075,541
Pharmacies externes	457 590,167	533 321,983
Laboratoires d'analyses médicales	1 261 061,675	993 557,954
Banque de sang	35 970,994	34 879,794
Autres prestataires	299 582,091	134 074,074
Total	7 237 794,544	6 504 909,346

Note 14 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Le solde de cette rubrique s'élève à la clôture de l'exercice à DT: 2.649.754,538 contre DT: 1.903.248,944 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant comme suit :

Désignation	2023	2022
Mobilisation de créances CNAM - BIAT	383 680,000	220 400,000
Echéances en Principal à (-) 1 an ANNEXE C	1 727 106,714	1 625 382,490
Echéances Impayées en Principal ANNEXE C	489 696,447	-
Intérêts courus et non échus	49 271,377	57 466,454
Total	2 649 754,538	1 903 248,944

Note 15 : REVENUS

Les revenus de l'exercice se sont élevés à DT: 13.421.873,121 contre DT: 14.247.186,084 à l'issue de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une baisse de DT: 825.312,963, soit -5,8%, se détaillant comme suit :

Désignation	2023	2022	Variation	%
Prestations de soins et liés Note 15-1	13 036 516,175	14 081 171,151	-1 044 654,976	-7,4%
Reprise Prestations soins En-cours (N-1)	-230 413,703	-282 838,742	52 425,039	-18,5%
Prestations soins En-cours (N)	388 274,055	230 413,703	157 860,352	68,5%
Revenus des Soins	13 194 376,527	14 028 746,112	-834 369,585	-5,9%
Produits résiduels	852,000	1 334,000	-482,000	-36,1%
Produits Cafétéria	124 271,930	123 171,121	1 100,809	0,9%
Revenus Prélèvements d'analyses	146 450,604	50 030,264	96 420,340	192,7%
Reprise prélèvements Analyses à facturer (N-1)	-235 056,796	-191 152,209	-43 904,587	22,9%
Prélèvements Analyses à facturer (N) Note 15-2	190 978,856	235 056,796	-44 077,940	-18,7%
Autres Revenus	227 496,594	218 439,972	9 056,622	4,1%
TOTAL GENERAL	13 421 873,121	14 247 186,084	-825 312,963	-5,8%

Note 15-1 : Prestations de soins et liés

Les prestations médicales se détaillent comme suit :

Prestations	2023	2022	Variation	%
Séjour Patients	2 497 555,801	2 617 799,366	-120 243,565	-4,6%
Prestations médicales	3 707 117,750	3 487 620,053	219 497,697	6,3%
Prestations de dialyse	17 750,580	27 971,148	-10 220,568	-36,5%
Produits pharmaceutiques & à usage unique	3 979 639,450	5 240 327,350	-1 260 687,900	-24,1%
Transport médicalisé	25 253,169	30 398,979	-5 145,810	-16,9%
Radiologie	2 809 199,425	2 677 054,255	132 145,170	4,9%
Total	13 036 516,175	14 081 171,150	-1 044 654,976	-7,4%

Note 15-2 : Prélèvements d'Analyses

Il s'agit de l'estimation des frais de prélèvements d'analyses à facturer aux Laboratoires d'Analyses Médicales.

Note 16 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à la clôture de l'exercice à DT: 46.902,076 contre DT: 51.181,319 à l'issue de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022	Variation	%
Reprise Prov. p/ Dépréciation Créances initialement réintégrées	17 096,029	11 249,175	5 846,854	51,9%
Reprise Prov. p/Risques & Charges ANNEXE D	-	20 000,000	-20 000,000	-100%
Avances Crédit TFP (Remboursement Formation)	20 042,499	5 634,991	14 407,508	255,7%
Subvention s/Contrats KARAMA	-	5 691,167	-5 691,167	100%
Remboursement Assurance	9 763,548	8 605,986	1 157,562	13,4%
Total	46 902,076	51 181,319	-4 279,243	-8,4%

Note 17 : ACHATS MATIERES PREMIERES & PRESTATIONS CONSOMMEES

Les achats consommés s'élèvent à la clôture de l'exercice à DT: 4.590.721,202 contre DT: 5.324.305,812 à l'issue de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une baisse de DT: 733.584,610 soit -13,8%, se détaillant comme suit :

Désignation	2023	2022	Variation	%
Produits médicaux & paramédicaux	3 526 567,203	4 116 240,125	-589 672,922	-14,3%
Produits alimentaires & fournitures de cuisine	450 863,516	413 329,198	37 534,318	9,1%
Prestations de radiologie - CIR	811 876,614	752 130,669	59 745,945	7,9%
Variation Stocks Pharmacie	-205 503,986	50 801,905	-256 305,891	-504%
Variation Stocks Produits Economat	6 917,855	-8 196,085	15 113,940	184%
Total	4 590 721,202	5 324 305,812	-733 584,610	-13,8%

Note 18 : AUTRES APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Les autres approvisionnements consommés s'élèvent à la clôture de l'exercice à DT: 1.449.500,374 contre DT: 1.349.201,961 à l'issue de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une augmentation de DT: 100.298,413 soit +7,4%, se détaillant comme suit :

Désignation	2023	2022	Variation	%
Fournitures de bureau	53 498,715	46 769,401	6 729,314	14,4%
Achats Imprimés	46 750,944	29 250,618	17 500,326	59,8%
Fournitures de radiologie	45 182,869	60 582,722	-15 399,853	-25,4%
Fournitures informatiques	42 164,344	27 175,547	14 988,797	55,2%
Produits d'accueil	5 591,400	8 996,727	-3 405,327	-37,8%
Produits de nettoyage	49 356,217	22 490,269	26 865,948	119,4%
Produits d'hygiène	99 814,880	124 436,475	-24 621,595	-19,8%
Fournitures de maintenance	49 183,672	50 295,636	-1 111,964	-2,2%
Fournitures médicales+Produits stérilisation	76 125,347	37 875,825	38 249,522	101%
Divers autres achats non stockés	100,000	11 080,409	-10 980,409	-99,1%
Carburants	20 113,188	21 010,065	-896,877	-4,3%
Electricité	684 261,790	647 811,495	36 450,295	5,6%

Gaz	89 522,457	78 287,668	11 234,789	14,4%
Eau	50 636,586	41 413,607	9 222,979	22,3%
Oxygène	137 197,965	133 604,211	3 593,754	2,7%
Achats liés à Modif. Comptables	-	8 121,286	-8 121,286	-100%
Total	1 449 500,374	1 349 201,961	100 298,413	7,4%

Note 19 : CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel se sont élevées à la clôture de l'exercice à DT: 3.979.836,782 contre DT: 3.971.223,656 à l'issue de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une augmentation de DT: 8.613,126 soit +0,2%, se détaillant comme suit :

Désignation	2023	2022	Variation	%
Salaires & compléments	2 880 998,341	2 990 785,588	-109 787,247	-3,7%
Salaires SIVP	152 126,599	164 236,170	-12 109,571	-7,4%
Salaires – Contrat Karama	-	7 943,498	-7 943,498	-100%
Salaires – Régime 2 ans	186 300,525	89 854,865	96 445,660	107,3%
Rémunération du PDG (Ancien et Nouveau)	56 620,382	57 456,264	-835,882	-1,5%
Rémunération du DGA	84 482,143	84 088,701	393,442	0,5%
Reprise Congés à payer (N-1)	-147 695,882	-121 182,256	-26 513,626	-
Congés à payer N Note 13	139 628,554	147 695,882	-8 067,328	5,5%
Charges sociales patronales	523 251,411	537 195,535	-13 944,124	-2,6%
Médecine de travail	7 870,000	6 675,000	1 195,000	17,9%
Tenues de travail	23 951,590	6 474,409	17 477,181	269,9%
Autres charges de personnel	23 380,000	-	23 380,000	-
Charges liées à M.C (Taxation CNSS 2018-2021) ANNEXE D	48 923,119	-	48 923,119	-
Total	3 979 836,782	3 971 223,656	8 613,126	0,2%

Note 20 : DOTATION AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées à la clôture de l'exercice à DT: 2.205.473,024 contre DT: 2.037.399,783 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant comme suit :

Désignation		2023	2022
Dotation aux amortissements		1 992 777,985	1 815 889,075
	ANNEXE A		
Immobilisations Incorporelles	ANNEXE A	24 663,553	4 652,493
Immobilisations Corporelles	ANNEXE A	1 864 935,092	1 811 236,582
Immobilisations Corporelles – Ecart de réévaluation	ANNEXE D	103 179,340	-
Dotation aux provisions		212 695,039	221 510,7708
Provision p/ Dépréciation Créances clients		171 893,397	131 801,152
Provision p/ Dépréciation Créances litigieuses		35 897,006	77 840,616
Provision p/ Dépréciation Stocks	Note 4	4 904,636	11 868,940
TOTAL GENERAL		2 205 473,024	2 037 399,783

Note 21 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à la clôture de l'exercice à DT: 1.503.722,825 contre DT: 1.524.839,330 à l'issue de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une baisse de DT: 21.116,505 soit -1,4% et se détaillant comme suit :

Désignation	2023	2022	Variation	%
SERVICES EXTERIEURS	923 519,894	913 794,904	9 724,990	1,1%
Prestations de services – Analyses	12 834,935	7 201,800	5 633,135	78,2%
Location Matériels	13 443,091	18 968,304	-5 525,213	-29,1%
Entretien & Réparation Locaux	17 688,836	5 226,108	12 462,728	238,5%
Entretien & Répar. Matériel Médical (Déduction faite du Remb. Assurance)	143 016,148	200 506,858	-57 490,710	-28,7%
Entretien & Répar. Matériel Radiologie	546 967,789	481 631,838	65 335,951	13,6%
Entretien & Répar. Matériel Transport	30 803,269	18 417,534	12 385,735	67,2%
Entretien & Répar. Matériel Informatique	2 515,029	371,200	2 143,829	577,5%
Frais d'Hygiène	48 712,238	43 064,589	5 647,649	13,1%

Frais de Nettoyage à sec	286,650	49 298,808	-49 012,158	-99,4%
Assurance	64 768,546	71 714,512	-6 945,966	-9,7%
Etudes & autres services	6 626,124	1 477,535	5 148,589	348,5%
Formation	35 857,239	15 915,818	19 941,421	125,3%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	329 595,683	335 946,605	-6 350,922	-1,9%
Honoraires Staff Médical	86 007,600	61 945,200	24 062,400	38,8%
Autres Honoraires	90 742,784	82 442,563	8 300,221	10,1%
Publicité & Relations Publiques	5 752,851	6 274,860	-522,009	-8,3%
Dons & Subventions	2 500,000	250,000	2 250,000	900%
Transports Biens & personnes	1 244,553	1 884,206	-639,653	-33,9%
Voyages, Missions & Réceptions	4 329,906	18 893,721	-14 563,815	-77,1%
Frais postaux & de Télécom	53 426,505	44 214,536	9 211,969	20,8%
Services bancaires & assimilés	49 316,904	83 949,619	-34 563,815	-77,1%
Commissions Tickets restaurant	274,580	91,900	182,680	198,8%
Jetons de présence	36 000,000	36 000,000	-	-
IMPOTS, TAXES & VER.ASSIMILES	250 874,054	274 373,541	-23 499,487	-8,6%
Fonds de soutien à la santé publique TDRF / ANNEXE D	131 652,159	141 032,301	-9 380,142	-6,7%
TFP	63 937,304	63 102,167	835,137	1,3%
FOPROLOS	32 006,521	31 551,085	455,436	1,4%
TCL	7 146,969	9 810,490	-2 663,521	-27,1%
Droit d'enregistrement & timbres	7 314,515	6 009,850	1 304,665	21,7%
Taxes s/ Véhicules	1 239,147	946,817	292,330	30,9%
Taxe municipale	7 089,199	6 443,000	646,199	10%
TVA non récupérable (*)	???	15 477,831		
Autres droits	180,000	-	180,000	-
Autres taxes liés à Modif. Comptabes	41,434	724,280	-682,846	-94,3%
TOTAL GENERAL	1 503 722,825	1 524 839,330	-21 116,505	-1,4%

(*) : En 2023, la TVA non récupérable a été affecté directement aux coûts des charges y afférentes.

Note 22 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes se sont élevées à la clôture de l'exercice à DT: 862.265,688 contre DT: 762.935,783 à l'issue de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une augmentation de DT: 99.329,905 soit 13%, se détaillant comme suit :

Désignation	2023	2022
Charges d'intérêts s/ Emprunts Long Terme	668 023,469	490 291,285
Charges d'intérêts s/ Emprunts Court Terme	35 797,560	18 910,942
Charges d'intérêts s/ Crédits Leasing	67 096,040	33 692,848
Intérêts de retard s/ Emprunts	20 934,404	155 203,863
Intérêts s/Comptes courants bancaires	73 862,365	72 035,321
Pertes de change	848,122	-
Charges Financières (1)	866 561,960	770 134,259
Commissions de change	(2 342,677)	(2 886,136)
Intérêts créditeurs	(1 535,226)	(4 307,142)
Autres produits financiers	(206,191)	(5,194)
Gains de change	(212,178)	-
Produits Financiers (2)	(4 296,272)	(7 198,476)
Charges Financières Nettes (1) – (2)	862 265,688	762 935,783

Note 23 : PRODUITS DE PLACEMENT

Les produits de placement ont accusé à la clôture de l'exercice DT: 103,810 contre DT: 63,901 à l'issue de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022
Revenus des Placements (<i>Placement en SICAV</i>)	(51,931)	534,889
Gains latents s/Actualisation Valeurs Mobilières ANNEXE D	155,741	51,931
Total	103,810	586,820

Note 24 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires se sont élevés à la clôture de l'exercice à DT: 168.226,053 contre DT: 234.743,523 à l'issue de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022
Plus-value s/ Cession d'immobilisations	-	45 062,844
Intérêts accordés par l'administration fiscale suite Contrôle fiscal Note 3-1	127 075,781	-
Gains s/Divers apurements	39 022,746	186 299,675
Annulation Provision Jetons de présence	-	21 000,000
Gains s/ Différences de règlement	1 868,451	3 374,271
Produits Distributeurs	259,075	44,000
Total	168 226,053	255 780,790

Note 25 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Les autres pertes ordinaires se sont élevées à la clôture de l'exercice à DT: 134.792,089 contre DT: 180.968,686 à l'issue de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022
Moins-value s/Cession d'Immobilisations	2 614,200	2 158,945
Divers apurements	7 429,020	9 821,123
Pénalités fiscales TDRF / ANNEXE D	39 572,909	155 154,495
Pénalités & pertes sociales TDRF / ANNEXE D	85 175,960	13 834,118
Total	134 792,089	180 968,686

Note 26 : IMPOT SUR LES SOCIETES

L'impôt sur les sociétés s'élève à la clôture de l'exercice à DT: 28.734,318 contre DT: 15.339,920 à l'issue de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022
Impôt sur les sociétés TDRF / ANNEXE D	28 334,318	15 139,920
Contribution sociale de solidarité TDRF / ANNEXE D	400,000	200,000
Total	28 734,318	15 339,920

Note 27 : AMORTISSEMENTS DIFFERES (ANNEXE D)

Exercice	Amortissements différés imputables	Reports déficitaires	Reports déficitaires imputés	Reports déficitaires ordinaires	Total
Exercice 2021 (*)	2 280 287,316			0,000	2 280 287,316
Exercice 2022	77 178,887			0,000	77 178,887
Exercice 2023	477 737,783				477 737,783
Total	2 835 203,986	0,000	0,000	0,000	2 835 203,986

(*) : Montant arrêté suite au contrôle fiscal approfondi au titre de la période 2018-2021.

Note 28 : PARTIES LIEES

Conformément aux préconisations de la NCT n°39 en matière d'informations sur les Parties Liées, les transactions avec les parties liées se présentent comme suit :

Note 28.1. Parties Liées

Des parties sont considérées être liées si une partie peut contrôler l'autre partie ou exercer une influence notable sur l'autre partie lors de la prise de décisions financières et opérationnelles.

Les parties liées objet de la présente note sont les administrateurs, le Président Directeur Général, et les actionnaires de la société CICM, directement ou indirectement.

Note 28.2. Identifications des transactions avec les Parties Liées

Les opérations et transactions relevées dans le cadre de nos travaux d'audit sont décrites au niveau du Rapport spécial.

Note 28.3. Rémunération des Dirigeants

Les rémunérations allouées aux dirigeants de la société au cours de l'exercice 2023 sont décrites au niveau du Rapport spécial.

Note 29 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Dans le cadre de l'amnistie fiscale prévue par la Loi de Finances 2024, la société a conclu au début de l'exercice 2024 un nouveau calendrier de paiement du solde des impôts et taxes ayant fait l'objet d'engagements antérieurs et ce, après imputation du report d'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2021 et après déduction de la caution payée en 2016 ainsi que des intérêts de restitution décomptés en faveur de la société conformément aux dispositions de l'article 34 du Code des Droits & Procédures Fiscaux. (Cf. *Paragraphe 3 des Observations du Rapport Général*)

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES & CORPORELLES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DESIGNATION	Taux	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS / PROVISIONS				VALEUR COMPTABLE NETTE
		Début de période	Acquisitions	Cessions / Recl. & Régul.	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions & Régul.	Fin de période	
Logiciels	33%	225 250,217	34 000,000	34 000,000	293 250,217	221 216,689	20 597,246	241 813,935	51 436,282	
Logiciels & Licences - Leasing	33%		16 076,000		16 076,000		4 066,307	4 066,307	12 009,693	
Logiciel - Matériel de traçabilité STEROS	33%	21 000,500			21 000,500	21 000,500	0,000	21 000,500	0,000	
Avance s/Acquisition ERP	33%	34 000,600		-34 000,000	0,600	0,000	0,000	0,000	0,600	
TOTAL IMMOB. INCORPORELLES		280 251,317	50 076,000	34 000,000	330 327,317	242 217,189	24 663,553	266 880,742	63 446,575	
Terrains	-	3 241 179,581			3 241 179,581	0,000	0,000	0,000	3 241 179,581	
221- Terrains		3 241 179,581		0,000	3 241 179,581	0,000	0,000	0,000	3 241 179,581	
Constructions	2%	13 216 029,692	30 020,000		13 246 049,692	2 060 000,964	250 827,192	2 310 828,156	10 935 221,536	
222- Constructions		13 216 029,692	30 020,000	0,000	13 246 049,692	2 060 000,964	250 827,192	2 310 828,156	10 935 221,536	
Installations Fluides	10%	3 160 352,871			3 160 352,871	2 837 836,241	308 440,213	3 146 276,454	14 076,417	
Installations Électriques	10%	824 881,871			824 881,871	757 779,278	65 040,296	822 819,574	2 062,297	
Installations Ascenseurs	10%	339 137,564			339 137,564	286 148,401	34 338,898	320 487,299	18 650,265	
Matériels - Réanimation	10%-15%	1 258 501,019			1 258 501,019	963 707,487	108 550,939	1 072 258,426	186 242,593	
Matériels - Cardiovasculaire	10%-15%	1 251 102,400	20 000,000		1 271 102,400	1 090 976,262	102 397,606	1 193 373,868	77 728,532	
Matériels - Radiologie	10%-15%	4 172 289,058	8 730,000		4 181 019,058	3 779 964,096	313 394,873	4 093 358,969	87 660,089	
Matériels - Bloc opératoire	10%-15%	4 527 474,877	221 967,762	-100 000,400	4 649 442,239	3 454 832,394	393 301,457	3 752 912,651	896 529,588	
Matériels - Maternité	10%-15%	335 443,887	6 000,000		341 443,887	294 953,887	27 584,395	322 538,282	18 905,605	
Matériels - Hospitalisation	10%-15%	1 092 017,375	2 546,730		1 094 564,105	946 218,203	92 023,649	1 038 241,852	56 322,153	
Instruments médicaux	15%	730 129,220	10 837,192		740 966,412	633 994,577	32 121,413	666 115,990	74 850,222	
Imagerie	33%	188 461,519	10 669,000		199 130,519	152 347,657	21 400,161	173 747,818	25 382,101	
Missagerie	33%	90 200,574	4 206,318		94 406,892	89 337,955	2 987,261	92 325,216	2 081,76	

CENTRE INTERNATIONAL CARTHAGE MEDICAL, S.A

F: 1038331 B / A / M / 000

ANNEXE A

Matériels - Cuisine	15%-20%	117 006,355	10 819,793		127 826,148	101 565,885	14 863,924	116 429,809	11 390,339
Matériels - Cafétéria	15%-20%	53 893,596			53 893,596	50 665,185	1 206,110	51 871,295	2 020,301
Autres Matériels	15%-20%	36 522,865	1 005,720		37 528,585	30 081,473	5 386,306	35 467,779	2 060,806
Tapis, rideaux & décoration	20%	4 614,130			4 614,130	4 426,246	114,870	4 541,116	70,014
223- INSTALLATIONS TECHNIQUES, M&O		18 182 029,181	296 782,515	-100 000,400	18 378 811,296	15 474 835,227	1 523 152,371	16 902 766,398	1 476 040,898
Matériels de Transport	20%	163 910,938			163 910,938	156 801,733	2 895,342	159 697,075	4 213,863
224- MATERIEL DE TRANSPORT		163 910,938	0,000	0,000	163 910,938	156 801,733	2 895,342	159 697,075	4 213,863
Agenc., Aménag. & Install. Diverses	10%	458 773,261	31 253,773		490 027,034	301 168,681	46 324,232	347 492,913	142 534,121
Installations Caméras de surveillance	10%	6 214,098			6 214,098	2 796,303	621,410	3 417,713	2 796,385
Equipements de Bureau	20%	343 299,784			343 299,784	329 384,994	4 754,380	334 139,374	9 160,410
Matériels informatiques	15%-33%	348 342,009	33 761,856		382 103,865	321 335,758	19 829,519	341 165,277	40 938,588
Ag. Am. Matériels Etages & Chambres	20%	394 520,900			394 520,900	381 453,824	3 995,479	385 449,303	9 071,597
Matériel de Buanderie	15%	28 082,013			28 082,013	2 097,773	4 212,302	6 310,075	21 771,938
228- AUTRES IMMOB. CORPORELLES		1 579 232,065	65 015,629	0,000	1 644 247,694	1 338 237,333	79 737,322	1 417 974,655	226 273,039
Extension Construction En-cours		77 845,520			77 845,520				77 845,520
Constructions En-cours		616 196,133			616 196,133				616 196,133
Extension E-C Génie-civil		590 828,366			590 828,366				590 828,366
Install. Électriques En-cours		306 138,344			306 138,344				306 138,344
Install. Fluides En-cours		220 223,341			220 223,341				220 223,341
Install. Rééducation fonctionnelle E-C		237 021,112			237 021,112				237 021,112
Install. Climatisation En-cours		26 721,489			26 721,489				26 721,489
Aménagement Hôpital du jour		2 500,000			2 500,000				2 500,000
Aménagement Administration sous-sol		2 100,000	852,100		2 952,100				2 952,100
232- IMMOBILISATIONS EN-COURS		2 079 574,305	852,100	0,000	2 080 426,405	0,000	0,000	0,000	2 080 426,405

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CAPITAUX PROPRES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

(Exprimé en dinars)

Désignation	Capital social	Réserve légale	Réserve Spéciale	Amort. Différés	Résultats reportés	Modif. Comptables	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2019	9 600 000,000	0,000	7 862 750,000	0,000	-6 220 629,467		214 795,560	11 456 916,093
Affectations AGO du 20/06/2021					214 795,560		-214 795,560	0,000
Résultat Net de l'exercice 2020							-736 286,220	-736 286,220
Solde au 31 Décembre 2020	9 600 000,000	0,000	7 862 750,000	0,000	-6 005 833,907		-736 286,220	10 720 629,873
Affectations AGO du 27/02/2022					-736 286,220		736 286,220	0,000
Résultat Net de l'exercice 2021							508 053,105	508 053,105
Solde au 31 Décembre 2021	9 600 000,000	0,000	7 862 750,000	0,000	-6 742 120,127		508 053,105	11 228 682,978
Affectations AGO du 18/12/2022					508 053,105		-508 053,105	0,000
Résultat Net de l'exercice 2022							-611 479,918	-611 479,918
Solde au 31 Décembre 2022	9 600 000,000	0,000	7 862 750,000	0,000	-6 234 067,022		-611 479,918	10 617 203,060
Affectations AGO du 08/10/2023					-611 479,918		611 479,918	0,000
Résultat Net de l'exercice 2023							-1 117 941,242	-1 117 941,242
Solde au 31 Décembre 2023	9 600 000,000	0,000	7 862 750,000	0,000	-6 845 546,940		-1 117 941,242	9 499 261,818

CENTRE INTERNATIONAL CARTHAGE MEDICAL, S.A

M.F : 1038331 B / A / M / 000

ANNEXE
(Après Audit)

TABLEAU DES EMPRUNTS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Désignation	Montant	Taux	Durée	Encours début de période	Utilisations	Consolidat./ Régul.	Rembrsmt	Fin de période				Intérêts restant à payer
								Encours Fin de période	Echéances à (+) d'un an	Echéances à (-) d'un an	Impayés en Principal	
A.B-BEI 500MD	500 000,000	TMM+2,25%	10 ans 2014-2023	74 272,743			-36 543,300	37 729,443	0,000	0,000	37 729,443	0,000
A.B-BEI 350MD	350 000,000	TMM+2,25%	10 ans 2014-2023	51 990,917			-25 580,310	26 410,607	0,000	0,000	26 410,607	0,000
A.B-BEI 650 MD	650 000,000	TMM+2,25%	10 ans 2014-2024	157 103,547			-49 740,533	107 363,014	0,000	55 605,902	51 757,112	2 294,149
A.B-BEI 1000MD	1 000 000,000	TMM+2,25%	10 ans 2015-2025	375 000,000			-62 500,000	312 500,000	125 000,000	125 000,000	62 500,000	22 970,676
A.B-BEI 500MD	500 000,000	TMM+2,25%	10 ans 2016-2025	187 500,000			-31 250,000	156 250,000	62 500,000	62 500,000	31 250,000	12 787,788
A.B-BEI 470MD (1)	470 000,000	9,40%	5 ans 2020-2025	344 630,340			-85 563,791	259 066,549	111 019,247	122 235,305	25 811,997	21 601,859
ATTIJARI-COVID	1 000 000,000	TMM+1,75%	7 ans 2022- 2029	1 000 000,000				1 000 000,000	831 134,482	168 865,518	0,000	219 866,900
A.B 3388MD REPROFILAGE (2)	3 388 000,000	TMM+3%	5 ans 2022-2027	3 273 152,542			-519 939,795	2 753 212,747	1 894 983,046	689 084,748	169 144,953	504 188,982
A.B 1612MD REECHLONMT (3)	1 612 000,000	TMM+3%	5 ans 2022-2027	1 557 355,932			-242 772,072	1 314 583,860	901 627,116	327 864,408	85 092,336	239 891,571
TLF CT N°249373 (4)	164 000,600	16,05%	5 ans 2020-2025	102 334,529			-29 887,648	72 446,881	37 405,356	35 041,525	0,000	11 051,284
TLF CT N°249054 (5)	77 027,600	16,04%	5 ans 2020-2025	48 047,362			-14 038,629	34 008,733	17 555,911	16 452,822	0,000	5 174,205
IJARA CT N°200163 (6)	90 074,528	14,26%	5 ans 2022-2027	84 831,175			-13 850,240	70 980,935	55 062,273	15 918,662	0,000	20 175,129

IJARA CT N°2000015 (7)	56 000,600	14,05%	4 ans 2022-2026	47 914,057			-10 824,062	37 089,995	24 710,796	12 379,199	0,000	7 282,200
IJARA CT N°200164 (8)	85 804,599	14,27%	5 ans 2022-2027	80 809,808			-13 193,663	67 616,145	52 452,114	15 164,031	0,000	19 218,760
IJARA CT N°8800039 (9)	161 501,000	13,88%	4 ans 2023-2027		161 501,000		-38 405,600	123 095,400	89 711,784	33 383,616	0,000	28 613,000
IJARA CT N°8800031 (10)	68 077,000	11,77%	3 ans 2023- 2026		68 077,000		-17 257,867	50 819,133	28 923,136	21 895,997	0,000	6 835,730
IJARA CT N°7300043 (11)	79 944,403	11,96%	3 ans 2023-2026		79 944,403		-20 266,312	59 678,091	33 965,110	25 712,981	0,000	8 027,360
TOTAL GENERAL				7 384 942,952	309 522,403	0,000	-1 211 613,822	6 482 851,533	4 266 050,371	1 727 104,714	489 696,448	1 129 979,610

(1) : Rééchelonnement Échéances Avril-Juin Crédits A.B-BEI (Principal+Intérêts)

(2) : Rééchelonnement des Échéances Crédits A.B 2022 + Crédit Relais AB1650MD

(3) : Rééchelonnement de l'Échéance du 15/10/2022 de A.B 8128MD

(4) : Groupe Electrogène

(5) : 2 Respirateurs de Réanimation R860

(6) : Matériel de Buanderie [2 Sechoires Gaz + 1 Laveuse 53Kg]

(7) : 1 Respirateur de réanimation

(8) : Matériel de Buanderie [1 Secheuse repasseuse + 1 Laveuse 39Kg]

(9) : Autoclave à vapeur (Double couverture)

(10) : Matériel Informatique (Serveur HP + Licence + Scanner)

(11) : Matériel de Transport Peugeot RIFTER ACT

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

(Exercice clos le 31 Décembre 2023)

RESULTAT COMPTABLE NET (PERTE) -1 117 941,242**REINTEGRATIONS**

Impôt sur les sociétés	Note 26	28 334,318
Contribution sociale de solidarité	Note 26	400,000
Amendes & pénalités fiscales	Note 25	39 572,909
Amendes & pénalités sociales	Note 25	85 175,948
Taxation Contrôle CNSS [2018-2021]	Note 19	48 923,119
Taxe au profit du Fonds de soutien à la santé publique	Note 21	131 652,159
Autres charges non déductibles		7 470,454
Provisions p/Dépréciation Clients	Note 20	207 790,403
Provisions p/Dépréciation Stocks	Note 4	4 904,636
Amortissements non déductibles (s/Ecart de réévaluation)	Note 20	103 179,340
Reprise Gain latent sur actualisation Titres cotés	Note 23	51,931

Total Réintégrations 657 455,217**DEDUCTIONS**

Reprise s/ Provisions Créances initialement non déduites	Note 16	17 096,029
Gain latent sur actualisation Titres cotés	Note 23	155,741

Total Déductions 17 251,770**RESULTAT FISCAL (PERTE) -477 737,795**

Réintégration Dotation aux Amortissements 2023 Note 20 1 864 935,092

RESULTAT FISCAL AVANT AMORTISSEMENTS 1 387 197,297

Déduction Dotation aux Amortissements 2023 Note 20 -1 864 935,092

Déduction des Amortissements différés Note 27 -2 357 466,203

2021 2 280 287,316

2022 77 178,887

RESULTAT FISCAL (PERTE) -2 835 203,998

Dont DT: 477.737,795 Amortissements différés au titre de l'exercice 2023.

IMPOT SUR LES SOCIETES Dû 28 334,318

Minimum d'Impôt = Chiffre d'Affaires TTC * 0,2% = 14.167.159,459 * 0,2%

A IMPUTER

<i>Excédents antérieurs (*)</i>		614 314,770
<i>Restitution Crédit I.S 2021</i>	Note 3-1	-75 774,837
<i>Retenues à la source</i>		57 072,523

IMPOT SUR LES SOCIETES A REPORTER	Note 6	567 278,138
CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITE - C.S.S	Note 26	400,000

(*) : Suite au contrôle approfondi arrêté au 31.12.2021

TABLEAU RECAPITULATIF DES OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Parties Liées	Qualité	Nature/Objet	Solde au 31/12/2022	Mouvements de l'Exercice	Règlements de l'Exercice	Solde au 31/12/2023
FOURNISSEURS DE BIENS & SERVICES :						
C.I.R	Le Gérant de la C.I.R, Mr Haykel DABBEBI, est administrateur à CICM	Imagerie Médicale	-784 100,236	-925 966,785	907 481,150	-802 585,871
C.I.R (Effets à payer)	Le Gérant de la C.I.R, Mr Haykel DABBEBI, est administrateur à CICM	Imagerie Médicale	0,000	-210 747,214	149 220,984	-61 526,230
Dr Majdi FOURATI	Actionnaire CICM	Directeur Médical de C.M	-1 000,600	-12 012,000	12 011,600	-1 001,000
Pharmacie Ahmed RHIM	Administrateur et Membre du Conseil de CICM	Approvisionnement en produits pharmaceutiques	-19 620,062	0,000	0,000	-19 620,062
Maître Khaled ZIDI	Actionnaire CICM	Conseil & Assistance Juridique	-2 486,000	-5 844,100	6 183,100	-2 147,000

CLIENTS & DEBITEURS DIVERS :

Horizon Santé, Sarl	Associés Horizon Santé : Mourad CHAABOUNI et Mr Nabil MAJDOUB actionnaires à CICM	Convention de partenariat avec INAMCO	47 236,863	22 426,525	-19 999,908	49 663,480
LABORATOIRE DR SALEM BEN HASSAN (1)	Actionnaire et membre du Conseil de CICM jusqu'au 20 Juin 2021	Facturation de Frais de prélèvement, de communication et de gestion (15% du C.A TTC)	64 943,174	27 870,470	-58 702,249	34 111,395
LABO DR MONCEF HARZALLAH + LABO BIO ALLIANCE dont il est Gérant (1)	Actionnaire à CICM	Facturation de Frais de prélèvement, de communication et de gestion (15% du C.A TTC)	112 835,844	76 956,750	-36 202,276	153 590,318

(1) : Y compris l'estimation des Prestations en-cours au titre des exercices 2019 à 2023.

CENTRE INTERNATIONAL CARTHAGE MEDICAL, S.A

M.F : 1038331 B / A / M / 000

ANNEXE II

TABLEAU DE VARIATION DES FLUX DE TRESORERIE

Désignation	Bilan d'ouverture				Etat de résultat			Bilan de Clôture		Variation de Trésorerie
	Actifs	Cap. Propres & Passifs	Autres Ajustements	TVA & RAS	Autres Ajustements	Actifs	Cap. Propres & Passifs			
Encaissements reçus des clients	11 858 473,871	445 141,674	13 421 373,690	820 958,171	4 064 070,011	12 087 823,350	355 827,558	17 987 738,27		
Sommes versées aux fournisseurs	330 539,314	3 590 181,285	-7 515 516,098	-649 359,908	0,000	248 144,321	3 943 825,809	-7 728 836,489		
Sommes versées au personnel+CNSS	11 660,868	751 531,510	-4 009 811,152	406 802,606		18 878,328	1 148 505,112	-3 213 252,404		
Encaissements/ Décaissements Débiteurs divers	169 470,400		9 763,548					179 233,948		
Encaissements/ Décaissements Créiteurs divers		6 582 909,346	128 797,913	222 605,912	-4 064 070,011	10 994,003	7 303 794,544	-3 002 774,991		
Intérêts d'exploitation payés			-35 797,560					-35 797,560		
Placements courants, produits des placements & Intérêts reçus	160 363,937		4 400,082			160 089,875		4 674,144		
Impôts payés	927 877,843	1 752 067,636	-298 830,473	-743 566,664		593 579,386	485 648,494	-1 974 517,822		
Subventions reçues			0,000			0,000		0,000		
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'EXPLOITATION								2 216 467,103		
Décaissements s/Acquisitions d'Immobilisations Corp & Incorp	39 384 140,738	7 976 276,278		-57 440,117	309 522,403	39 995 332,985	7 981 278,492	-454 108,147		
Encaissements s/Cessions d'Immobilisations Corp & Incorp	100 000,400		2 614,050		-95 221,200			2 165,150		
Décaissements s/ acquisitions d'Immobilisations Financières	73 243,441					75 100,752		-1 857,311		
Encaissements s/Cessions d'Immobilisations Financières								0,000		

CENTRE INTERNATIONAL CARTHAGE MEDICAL, S.A

M.F : 1038331 B / A / M / 000

ANNEXE

Exercice clos le 31 Décembre 2022

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Désignation	Montant	Durée	Capital restant dû	Intérêts restant à payer	Hypothèque Terrain (1)	Nantissement Fonds commercial	Nantissement Matériel d'exploitation	Nantissement Matériel roulant
AMEN BANK-BEI 500MD	500 000,000	10 ans 2014-2023	37 729,443	0,000	X	X	X	X
AMEN BANK-BEI 350MD	350 000,000	10 ans 2014-2023	26 410,607	0,000	X	X	X	X
AMEN BANK-BEI 650 MD	650 000,000	10 ans 2014-2024	107 363,014	2 294,149	X	X	X	X
AMEN BANK-BEI 1000MD	1 000 000,000	10 ans 2015-2025	312 500,000	22 970,676	X	X	X	X
AMEN BANK-BEI 500MD	500 000,000	10 ans 2016-2025	156 250,000	12 787,788	X	X	X	X
AMEN BANK-BEI 470MD	470 000,000	5 ans 2020-2025	259 066,549	21 601,859	X	X	X	X
AMEN BANK 3388MD	3 388 000,000	5 ans 2022-2027	2 753 212,747	504 188,982	X	X	X	X
AMEN BANK 1612MD	1 612 000,000	5 ans 2022-2027	1 314 583,860	239 891,571	X	X	X	X
ATTIJARI - CREDIT COVID	1 000 000,000	7 ans 2022- 2029	1 000 000,000	219 866,900	X (2ème rang)	X	X	X
TLF CT N°249054	77 027,600	5 ans 2020-2025	34 008,733	5 174,205			X	
TLF CT N°249373	163 990,600	5 ans 2020-2025	72 446,881	11 051,284			X	
IJARA CT N°200163	90 074,528	5 ans 2022-2027	70 980,935	20 175,129			X	
IJARA CT N°200015	56 000,600	4 ans 2022-2026	37 089,995	7 282,204			X	
IJARA CT N°200164	85 804,599	5 ans 2022-2027	67 616,145	19 218,761			X	
IJARA CT N°8800039	161 501,000	4 ans 2023-2027	123 095,400	28 613,001			X	
IJARA CT N°8800031	68 077,000	3 ans 2023-2026	50 819,133	6 835,739			X	
IJARA CT N°7300043	79 944,403	3ans 2023-2026	59 678,091	8 027,368				X
TOTAL GENERAL	10 252 420,330		6 482 851,533	1 129 979,616				

(1) : Terrain d'une superficie de 6059m², objet du TF n°74738

TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE AUX CHARGES PAR DESTINATION

COMPTES	COMPTES DE CHARGES PAR NATURE	MONTANT	VENTILLATION				Observations
			COUT DES VENTES	FRAIS DE DISTRIBUT°	FRAIS D'ADMINISTRAT°	AUTRES CHARGES	
602-603	ACHATS CONSOMMES - PHARMACIE	3 328 006,572	3 328 006,572				
602-603	ACHATS CONSOMMES - ALIMENTATION	450 838,016	450 838,016				
604	SOUS-TRAITANCE RADIOLOGIE "CIR"	811 876,614	811 876,614				
606	EAU+ELECTR.+GAZ+CARBURANT+OXYGENE	981 731,986	888 128,960		93 603,026		
606	DIVERS AUTRES ACHATS NON STOCKES	467 768,388	121 308,216	154 589,952	191 870,220		
611	FRAIS D'ANALYSE	12 834,935	12 834,935				
613	LOCATION MATERIELS	13 443,091	13 443,091				
615	ENTRETIEN & REPARATIONS	789 989,959	670 717,690		119 272,269		
616	PRIMES D'ASSURANCE	64 768,546			64 768,546		
617	ETUDES, RECHERCHES & DIVERS SERVICES	42 483,363			42 483,363		
622	HONOR. MEDECINS-HYGIENISTE-INFIRMIERS	86 007,600	86 007,600				
622	AUTRES HONORAIRES	90 742,784			90 742,784		
623	PUBLICITE, PUBLICATION & RELAT.PUBLIQUES	8 252,851			8 252,851		
624	TRANSPORTS DIVERS	1 244,553			1 244,553		
625	DEPLACEMENTS, MISSIONS & RECEPTIONS	4 329,906			4 329,906		

626	FRAIS POSTAUX & DE TELECOM.	53 426,505				53 426,505		
627	SERVICES BANCAIRES & ASSIMILES	49 591,484					49 591,484	
628	AUTRES SERVICES EXT.	41,434					41,434	
633	JETONS DE PRESENCE	36 000,000				36 000,000		
640	SALAIRES & COMPLEMENT DE SALAIRES	3 303 907,608	2 477 930,706			825 976,902		
645	REMUNERATION PDG	56 620,382				56 620,382		
646	VARIATION CONGES PAYES	-8 067,328	-6 050,496			-2 016,832		
647	COTIS. SOCIALES PATRONALES	523 251,411	392 438,558			130 812,853		
648-649	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	104 124,709		23 591,590		31 250,000	49 283,119	
661+6612	TFP+FOPROLOS	95 943,825	71 957,869			23 985,956		
665	TCL+ DROIT ENREG.& TIMB.+TAXE MUNICIPALE	21 730,683				7 494,515	14 236,168	
6655	TAXES S/ LES VEHICULES	1 239,147				1 239,147		
6654	TAXE DE SOUTIEN A LA SANTE PUBLIQUE	131 652,159	131 652,159					
6811	DOTATION AMORT. IMMOB. INCORPORELLES	24 663,553				24 663,553		
6811	DOTATION AMORT. IMMOB. CORPORELLES	1 968 114,432	1 884 354,260			83 760,172		
6817	DOTATION PROVISION STOCKS	4 904,636	4 904,636					
6827	DOTATION PROV. CREANCES DOUTEUSES	207 790,403	207 790,403					
TOTAL		13 729 254,207	11 548 139,789	178 181,542	1 889 780,671	113 152,205		

Mesdames & Messieurs les Actionnaires
Du CENTRE INTERNATIONAL CARTHAGE MEDICAL, S.A

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2023**

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion avec réserve

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 8 Octobre 2023, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers du **CENTRE INTERNATIONAL CARTHAGE MEDICAL, S.A**, qui comprennent le bilan arrêté au 31 Décembre 2023, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de DT : 9.499.261,818 , y compris une Réserve spéciale de réévaluation de DT : 7.862.750,000 et un Résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à DT : -1.117.941,242.

À notre avis, à l'exception des incidences des points décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 Décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec la réserve suivante :

Insuffisance de provisions pour dépréciation des créances lybiennes

La quote-part revenant à la société des créances libyennes prises en charge par l'Ambassade de la Libye, l'organisme d'assurance TRUST ainsi que le Consulat de la Libye totalise au 31 Décembre 2023 un montant de DT : 3.491.292,482 qui traîne depuis plusieurs exercices et qui jusqu'à la date de rédaction de notre rapport, aucun encaissement n'a eu lieu au titre de ces créances. Néanmoins, la société n'a provisionné que 50% de ces créances pour les deux premières et 30% pour la dernière, soit un total provisionné de DT : 1.212.696,700.

Ainsi, vu la situation exceptionnelle en Libye et par application du principe de prudence, nous considérons que la société devrait lever le taux des provisions à 100% pour toutes ces créances, soit une provision complémentaire à constater de l'ordre de DT : 2.278.596,000. (Cf. Note 5)

3. Observations

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

3.1. La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi au titre des exercices 2018-2021 et d'un contrôle social au titre des trimestres allant du 4T/2018 au 3T/2021.

3.1.1. En ce qui concerne le contrôle fiscal, la société a signé en Avril 2023 un P.V de conciliation avec l'administration fiscale ainsi qu'un engagement de rééchelonnement s'étalant du 30 Juin 2023 au 31 Juillet 2026.

Ledit engagement porte sur un montant en principal de DT : 750.709,972 ainsi que des pénalités de contrôle et des amendes de retard s'élevant respectivement à DT : 52.760,972 et DT : 128.845,186.

Parallèlement, un ancien litige ayant opposé la société à l'administration fiscale depuis 2016 et ayant fait l'objet d'un Arrêté de taxation d'office et d'une caution de DT: 300 040,001, a été dénoué en faveur de la société pour vice de forme et ce, suite à un jugement de la Cour de cassation du Tribunal administratif en date du 10 Février 2022.

Ainsi, en 2023, le montant de la caution en principal, soit 295.271,776 a été restitué et imputé sur l'Engagement Fiscal IV au titre du Redressement fiscal 2018-2021. (Cf. Note 13)

Il en est de même pour un montant de DT : 75.774,837 au titre de l'Excédent d'Impôt sur les sociétés relatif à l'exercice 2021 qui a été restitué et imputée sur même engagement. (Cf. Note 13 / ANNEXE D)

Et enfin, la société a demandé et obtenu des intérêts au titre de sommes payées indument et ce, pour un montant de DT: 127.075,781 qui a été imputé sur l'Engagement Fiscal V au titre du reliquat du Redressement fiscal 2018-2021 et qui a fait l'objet d'un nouveau rééchelonnement dans le cadre de l'amnistie fiscale prévue par la Loi de finances 2024. (Cf. Note 13 / Note 24)

Ceci a permis à la société de bénéficier d'abattement important au niveau des amendes et pénalités de retard et de réduire ainsi ses dettes fiscales constatées.

3.1.2. En ce qui concerne le contrôle social, il a abouti à une taxation en principal de DT: 48.923,119 (Cf. Note 19) et des pénalités de DT : 85.175,948 (Cf. Note 25)

3.2. Le nombre des actionnaires au 31 Décembre 2023 a dépassé la barre de 100. Par voie de conséquence, la société est considérée comme faisant appel public à l'épargne et devrait se conformer aux obligations prévues par la Loi n°94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du Marché financier.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

4.1. Les Immobilisations Corporelles

Question clé de l'audit :

Les immobilisations corporelles, nettes d'amortissements et de provisions, s'élèvent à la clôture de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 à DT : 18.598.860,121 représentant ainsi 60,5% du total des actifs. Nous avons considéré que cette rubrique est une question clé d'audit en raison de son importance significative dans les comptes de la société.

Réponses apportées :

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- *Apprécier les procédures de contrôle interne mises en place par la société dans le cadre du processus d'acquisition et de prise en compte des immobilisations ;*
- *Vérifier l'existence de procédures de gestion des immobilisations et d'un inventaire physique des immobilisations à la clôture de l'exercice ;*
- *Vérifier les factures et les contrats d'acquisitions et procéder, par échantillonnage, à l'observation physique de certaines immobilisations ;*
- *Vérifier les tableaux détaillés des amortissements et apprécier les taux d'amortissement utilisés par rapport à la durée d'utilité économique ;*

4.2. Les Créances clients

Question clé de l'audit :

Les créances clients, nettes de DT: 2.212.832,140 de provisions pour dépréciation, s'élèvent à la clôture de l'exercice à DT : 9.874.991,210 et représentent ainsi 32,1% des actifs. Nous avons considéré que cette rubrique est une question clé d'audit en raison de son importance significative dans les comptes de la société et des risques liés notamment au recouvrement aux créances libyennes.

Réponses apportées :

Dans le cadre de notre approche d'audit, nos diligences ont consisté notamment à :

- *Mener des entretiens avec la direction pour prendre connaissance des procédures mises en place par la société pour apprécier les risques de non recouvrement ;*
- *Procéder à des revues critiques des jugements formulés par la direction dans le cadre de l'évaluation des risques de non recouvrement et apprécier le caractère raisonnable des estimations et hypothèses retenues dans le calcul des provisions pour dépréciation ;*
- *Auditer la balance âgée et s'assurer de l'application de la politique de la direction en matière de provision pour dépréciation des créances douteuses ;*
- *Procéder à la circularisation des principaux clients ;*

4.3. Les Revenus

Question clé de l'audit :

Les revenus de l'exercice s'élèvent au 31 Décembre 2023 à DT : 13.421.873,121. Ils représentent 98,4% des produits de la société. Nous avons considéré que la prise en compte des revenus est une question clé d'audit en raison du volume important des transactions de vente de prestations de services et leur importance significative dans les comptes de la société.

Réponses apportées :

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- *Apprécier les procédures de contrôle interne mises en place par la société dans le cadre du processus de prise en compte des revenus ;*
- *Vérifier la concordance entre les bases commerciales et les revenus comptabilisés par la société ;*
- *Réaliser un examen analytique détaillé des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et la réglementation y afférente ;*
- *Vérifier le caractère approprié des informations fournies sur les revenus présentées dans les notes aux états financiers*

5. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'administration incombe au Conseil d'administration. Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

En effet, conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances. Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des Etats Financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 18 Juin 2024

Le commissaire aux comptes
Hichem AJBOUNI

Mesdames & Messieurs les Actionnaires
Du CENTRE INTERNATIONAL CARTHAGE MEDICAL, S.A

RAPPORT SPECIAL
(Exercice Clos le 31 Décembre 2023)

En application des dispositions des articles 200 et suivants, et de l'article 475 du Code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués et réalisées au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2023.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous revient pas de mener des travaux supplémentaires ou des recherches spécifiques étendues en vue de relever l'éventuelle existence de ces conventions ou de ces opérations. Il nous revient, par ailleurs, de vous communiquer les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions ou des opérations, qui ont été portées à notre connaissance ou qui ont été relevées au travers de nos travaux d'audit et ce, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et bien fondé. Il vous appartient ainsi d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leurs approbations.

A- Opérations réalisées dans le cadre de nouvelles conventions (autres que les rémunérations des dirigeants)

A.1. Nouveaux emprunts contractés (Cf. ANNEXE C)

Dans le cadre de nos travaux d'audit, nous avons relevé que la Clinique a contracté au cours de l'exercice 2023 les emprunts suivants ayant servi respectivement aux opérations suivantes :

EMPRUNT	Montant	Taux (TEG)	Durée	Objet
IJARA - CT N°8800039	161 501,000	13,88%	4 ans	1 Autoclave à vapeur (Double couverture)
IJARA - CT N°8800031	68 077,000	11,77%	3 ans	Matériel Informatique (Serveur HP + Licence + Scanner)
IJARA - CT N°7300043	79 944,403	11,96%	3 ans	Matériel de Transport Peugeot RIFTER ACT

B- Opérations réalisées dans le cadre de conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

Ces conventions conclues au cours des exercices antérieurs continuent à produire leurs effets au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2023. Elles se détaillent comme suit :

B.1. Emprunts contractés (Cf. ANNEXE C)

Les encours des emprunts contractés au cours des exercices antérieurs se présentent comme suit :

EMPRUNT	Montant (En DT)	Remboursements cumulés	Restant Dû en Principal	Intérêts restant à payer
AB 3388MD - Reprofilage	3 388 000,000	-634 787,253	2 753 212,747	504 188,982
AB 1612MD - Rééchelonnement	1 612 000,000	-297 416,140	1 314 583,860	239 891,571
A.B-BEI 500MD	500 000,000	-462 270,557	37 729,443	-
A.B-BEI 350MD	350 000,000	-323 589,393	26 410,607	-
A.B-BEI 650MD	650 000,000	-542 636,986	107 363,014	2 294,149
A.B-BEI 1000MD	1 000 000,000	-687 500,000	312 500,000	22 970,676
A.B-BEI 500MD	500 000,000	-343 750,000	156 250,000	12 787,788
AB-BEI 470MD	470 000,000	-210 933,451	259 066,549	21 601,859
TLF CT N°249373	164 000,600	-91 553,719	72 446,881	11 051,284
TLF CT N°249054	77 027,600	-43 018,867	34 008,733	5 174,205
ATTIJARI - COVID	1 000 000,000	-	1 000 000,000	219 866,900
IJARA – CT N°200163	90 074,528	-19 093,593	70 980,935	20 175,129
IJARA - CT N°200015	56 000,600	-18 910,605	37 089,995	7 282,204
IJARA - CT N°200164	85 804,599	-18 188,454	67 616,145	19 218,761
TOTAL	9 942 907,927	-3 693 649,018	6 249 258,909	1 086 503,508

B.2. Opérations commerciales courantes

Parties Liées « P.L »	Objet	Qualité	Solde 2022	Charges TTC / Traités acceptées	Règlements	Solde 2023
EN TANT QUE FOURNISSEURS DE BIENS & SERVICES :						
C.I.R, Sarl	Imagerie Médicale	Le Gérant de la CIR, Mr Haykel DEBBABI, est Administrateur à C.I.C.M	-784 100,236	-925 966,785	907 481,150	-802 585,871
C.I.R, Sarl (Effets à payer)	Imagerie Médicale	Le Gérant de la CIR, Mr Haykel DEBBABI, est Administrateur à C.I.C.M	-	-210 747,214	149 220,984	-61 526,230

Dr Majdi FOURATI	Actionnaire CICM	Directeur Médical	-1 000,600	-12 012,000	12 011,600	-1 001,000
Dr Ahmed RHIM	Pharmacie	Administrateur à C.I.C.M	-19 620,062	-	-	-19 620,062
Maitre Khaled ZIDI	Assistance & Conseil Juridique	Actionnaire C.I.C.M	-2 486,000	-5 844,100	6 183,100	-2 147,000

EN TANT QUE CLIENTS, DEBITEURS DIVERS & PRODUITS A RECEVOIR

Parties Liées « P,L »	Objet	Qualité	Solde 2022	Produits TTC / Rémun. Intervenants / Produits à recevoir	Encaissmts	Solde 2023
Horizon Santé, Sarl	Convention de partenariat avec INAMO	Associés Horizon Santé : Mourad CHAABOUNI et Mr Nabil MAJDOUB, également actionnaires au CICM	47 236,863	22 426,525	-19 999,908	49 663,480
Laboratoire Salem BEN HASSAN	Facturation Frais de prélèvement, communication et de gestion	Actionnaire et Membre du Conseil d'administration jusqu'au 20 Juin 2021	64 943,174	27 870,470	-58 702,249	34 111,395
Laboratoire Moncef HARZALLAH & Labo Bio Alliance dont il est Gérant		Actionnaire	112 835,844	76 956,750	-36 202,276	153 590,318

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :**C.1. Rémunération de l'ancien Président Directeur Général**

En vertu de la décision du Conseil d'administration du 29 Juin 2021, l'ancien Président Directeur Général, Dr Lazhar Chemli, percevait une rémunération annuelle nette de Quarante deux mille dinars (42.000DT), outre des forfaits mensuels au titre des frais de carburant et de communication, pour respectivement 500DT et 100DT.

En 2023, la rémunération annuelle brute de l'ancien P.D.G jusqu'à la date du 8 Octobre 2023, s'est élevée à DT: 43.581,834 , soit DT: 32.310,324 en net. (Cf. Note 19)

C.2. Rémunération du nouveau Président Directeur Général

Le Conseil d'administration, tenu le 8 Octobre 2023 a élu un nouveau Président Directeur Général, en l'occurrence Monsieur Bassem JEDDA.

Le Conseil d'administration, tenu le 19 Octobre 2023, a fixé la rémunération annuelle nette du nouveau PDG à Quarante deux mille dinars (42.000DT) et ce, à effet du 8 Octobre 2023.

En outre, le Conseil lui a attribué un forfait mensuel de 500DT au titre des frais de carburant et un forfait de 50DT au titre des frais de communication.

En 2023, la rémunération annuelle brute du P.D.G s'est élevée à DT: 13.038,548 , soit DT: 9.689,253 en net. (Cf. Note 19)

C.3. Rémunération du Directeur Médical

Le Conseil d'administration, tenu le 20 Juillet 2014, a fixé le montant des honoraires mensuels alloués au Directeur Médical, à Mille dinars (1.000DT) nets.

C.4. Rémunération du Directeur Général Adjoint

Le Conseil d'administration, réuni le 10 Juillet 2018, a décidé de nommer un Directeur Général Adjoint (D.G.A) et ce, à compter du 4 Juillet 2018, et il a fixé son salaire mensuel net à Quatre mille dinars (4.000DT), outre une prime de rendement correspondant à un mois de salaire net, selon la précision du Conseil d'administration, réuni le 22 Octobre 2020.

En outre, il bénéficie des avantages suivants :

- *une voiture de fonction pour les besoins de l'exploitation.*
- *un forfait mensuel carburant de DT: 100,000.*
- *un forfait mensuel de communication téléphonique de DT: 50,000.*

En 2023, les salaires annuels bruts alloués au DGA se sont élevés à DT: 84.482,143 soit DT: 58.092,867 en net.

Il est à noter que le Conseil d'administration, réuni le 19 Octobre 2023, a décidé de mettre fin au mandat du DGA.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales.

Tunis, le 18 Juin 2024

Le commissaire aux comptes
Hichem AJBOUNI

AL HIFADH SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2024

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration du 29 mai 2023 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers trimestriels de la société « AL HIFADH SICAV » et la vérification de la composition de l'actif net pour la période allant du 1er janvier au 31 mars 2024. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 9 590 661,959 TND, un actif net de 9 547 141,662 TND et un bénéfice net trimestriel de 116 157,071 TND.

A notre avis, à l'exception des incidences du point décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers trimestriels ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société « AL HIFADH SICAV » au 31 mars 2024, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion avec réserve

Les créances d'exploitation au 31 mars 2024 de la société « AL HIFADH SICAV » englobent un encours impayé de 1 550 000 DT relatif à des Billets de trésorerie échus et impayés détaillés par émetteur comme suit :

- **GROUPE LOUKIL : 750 000 DT**
- **ELECTROSTAR : 800 000 DT**

Les difficultés financières importantes du groupe LOUKIL et de la société ELECTROSTAR nous laissent à penser qu'il existe une incertitude significative sur la capacité de ces derniers à rembourser ces billets de trésorerie.

AL HIFADH SICAV a opté pour une dépréciation progressive sur 5 ans de 52% de ces encours impayés.

Au 31 mars 2024, ce risque est couvert à hauteur de 272 964,959 TND.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

- Nous attirons l'attention sur : la note 2.2.2 « Évaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées » des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « AL HIFADH SICAV » pour la valorisation du portefeuille des

obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ces points.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

Tunis, le 30 avril 2024
Le Commissaire aux Comptes :
BDO TUNISIE
Adnène ZGHIDI

BILAN ARRETE AU 31 mars 2024

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Actif	Note	31-mars-24	31-mars-23	31-déc.-23
Portefeuille-titres	3.1	6 223 021,596	6 554 005,703	7 022 970,801
Obligations de sociétés		2 270 607,878	2 476 646,05	2 484 215,061
Emprunts d'Etat		3 952 413,718	4 077 359,65	4 003 178,390
Titres des Organismes de Placement Collectif		-	-	535 577,350
Placements monétaires et disponibilités	3.3	2 077 098,193	4 454 392,241	4 009 918,870
Placements monétaires		1 182 681,705	1 279 366,426	2 380 687,006
Disponibilités		894 416,488	3 175 025,815	1 629 231,864
Créances d'exploitation	3.5	1 290 542,170	648 961,457	1 348 999,848
Total Actif		9 590 661,959	11 657 359,401	12 381 889,519
Passif				
Dettes sur opérations de pensions livrées		-	-	-
Opérateurs Créditeurs	3.6	19 148,603	19 285,647	22 508,089
Autres créditeurs divers	3.7	24 371,694	26 009,362	20 711,140
Total Passif		43 520,297	45 295,009	43 219,229
Actif net		9 547 141,662	11 612 064,392	12 338 670,290
Capital	3.8	9 062 800,052	10 930 487,873	11 821 929,953
Sommes distribuables	3.11	484 341,610	681 576,519	516 740,337
Sommes distribuables des exercices antérieurs		395 594,135	548 797,903	- 46,930
Sommes distribuables de la période		88 747,475	132 778,616	516 787,267
Actif net		9 547 141,662	11 612 064,392	12 338 670,290
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		9 590 661,959	11 657 359,401	12 381 889,519

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 1er Janvier au 31 Mars 2024	Période du 1er Janvier au 31 Mars 2023	Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2023
Revenus du portefeuille titres	3.2	104 859,355	106 708,055	439 228,348
Dividendes		0,000	0,000	0,000
Revenus des obligations		80 388,986	(36 667,160)	169 225,462
Revenus des emprunts d'Etat		24 470,369	143 375,215	270 002,886
Revenus des placements monétaires	3.4	63 585,161	68 369,062	338 166,432
Revenus des billets de trésorerie		28 836,051	38 831,383	116 364,965
Revenus des certificats de dépôt		0,000	0,000	0,000
Revenus des comptes à vue		12 456,472	14 304,012	127 331,810
Revenus des prises en pensions		22 292,638	15 233,667	94 469,657
Total des revenus des placements		168 444,516	175 077,117	777 394,780
Intérêts des mises en pension	3.12	0,000	0,000	0,000
Charges de gestion des placements	3.9	(19 148,600)	(19 285,646)	(86 376,829)
Revenus nets des placements		149 295,916	155 791,471	691 017,951
Autres charges	3.10	(47 205,804)	(28 159,680)	(175 788,640)
Résultat d'exploitation		102 090,112	127 631,791	515 229,311
Régularisation du résultat d'exploitation		(13 342,637)	5 146,825	1 557,956
Sommes distribuables de la période		88 747,475	132 778,616	516 787,267
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		13 342,637	(5 146,825)	(1 557,956)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(6 639,791)	(17 827,169)	18 147,922
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		20 707,011	245,000	5 488,089
Frais de négociation de titres		(0,261)	0,000	(2,259)
Résultat de la période		116 157,071	110 049,622	538 863,063

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 1er Janvier au 31 Mars 2024	Période du 1er Janvier au 31 Mars 2023	Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2023
Variation de l'actif net résultant	116 157,071	110 049,622	538 863,063
des opérations d'exploitation			
Résultat d'exploitation	102 090,112	127 631,791	515 229,311
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(6 639,791)	(17 827,169)	18 147,922
Plus ou moins valeurs réalisées sur cession des titres	20 707,011	245,000	5 488,089
Frais de négociation de titres	(0,261)	0,000	(2,259)
Distributions de dividendes	0,000	0,000	(542 229,371)
Transaction sur capital	(2 907 685,699)	142 550,118	982 571,946
Souscription	4 397 594,837	7 455 660,815	50 578 450,498
Capital	4 247 000,000	7 166 900,000	50 223 100,000
Régularisation des sommes non distribuables	(53 337,367)	(109 638,403)	(774 625,411)
Régularisation des sommes distribuables	203 932,204	398 399,218	1 129 975,909
Rachat	7 305 280,536	7 313 110,697	49 595 878,552
Capital	7 055 300,000	7 033 100,000	49 223 100,000
Régularisation des sommes non distribuables	(88 440,507)	(106 633,840)	(755 647,007)
Régularisation des sommes distribuables	338 421,043	386 644,537	1 128 425,559
Variation de l'actif net	(2 791 528,628)	252 599,740	979 205,638
Actif net			
En début de période	12 338 670,290	11 359 464,652	11 359 464,652
En fin de période	9 547 141,662	11 612 064,392	12 338 670,290
Nombre d'actions			
En début de période	119 786	109 786	109 786
En fin de période	91 703	111 124	119 786
Valeur liquidative	104,109	104,496	103,005
Taux de rendement de la période	1,072%	0,993%	4,325%

Notes aux états financiers trimestriels

Arrêtés au 31 mars 2024

1. Présentation de la société :

AL HIFADH SICAV est une société d'investissement à capital variable de distribution de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 10 juin 2008 et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 5 décembre 2007.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, AL HIFADH SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2. Référentiel et principes comptables appliqués :

Les états financiers intermédiaires d'AL HIFADH-SICAV arrêtés au 31 mars 2024, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

2.1. Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV arrêtés au 31/03/2024 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2.2. Principes comptables appliqués :

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

2.2.2. Évaluation, en date d'arrêt, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la SICAV figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués, au 31 Mars 2024 au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société « AL HIFADH SICAV » détient deux lignes de BTA valorisées à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souverains :

- o BTA 7.2% MAI 2027
- o BTA 7.2% FEVRIER 2027

2.2.3 Évaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués en date d'arrêté à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.2.4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.2.5 Opérations de pensions livrées :

- **Titres mis en Pension**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ». Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension. Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées. Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- **Titres reçus en Pension**

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

3. Les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31 Mars 2024	% actif
	-				
	<u>Obligations de sociétés admises à la cote</u>		2 214 235,300	2 270 607,878	23,675%
	-				
TN0001300607	BTE 2010-B	6 000	210 000,000	215 260,800	2,244%
TN0001300680	BTE 2019-1	1 000	60 000,000	61 236,800	0,639%
TN0001900844	BH 2009-B	4 000	30 400,000	30 716,800	0,320%
TN0003400678	AMEN BANK SUB 2020-03	5 000	400 000,000	404 028,000	4,213%
TN0003900248	UIB 2009/1 (20 ANS)	2 801	83 835,300	86 706,278	0,904%
TN0004700803	ATL 2019-1	6 000	120 000,000	123 561,600	1,288%
TN0PID0RGAE6	BH SUB 2021-2 C	8 500	850 000,000	877 730,400	9,152%
TNDE9EH7SA12	AMEN BANK SUB 2023-2	3 000	300 000,000	310 082,400	3,233%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 CAT A	2 000	160 000,000	161 284,800	1,682%
	<u>Titres de créance émis par le Trésor négociables sur le marché financier</u>		3 782 042,500	3 952 413,718	41,211%
	Obligations de l'Etat		2 149 047,500	2 222 446,776	23,173%
TN0008000515	EMPRUNT ETAT 2014	46	547,500	596,772	0,006%
TN0008000838	EMPRUNT NATIONAL 2021 CAT B	2 000	200 000,000	210 502,400	2,195%
TN0008000895	EMPRUNT NATIONAL 2021 CAT B T2	5 000	500 000,000	520 868,000	5,431%
TN3QL5M1QLW6	EMPRUNT NATIONAL 2021 CC T3	500	500 000,000	513 228,400	5,351%

TNHG2VXQ3BG0	EMPRUNT NATIONAL 2022 T1 CB	5 000	500 000,000	501 364,000	5,228%
TNI9EO2MTU05	EMPRUNT NATIONAL 2022 T2 CC	4 485	448 500,000	475 887,204	4,962%
	<u>Bons du trésor assimilables</u>		1 632 995,000	1 729 966,942	18,038%
TN0008000721	BTA 7.2% FEVRIER 2027	590	542 775,000	558 519,360	5,824%
TN0008000747	BTA 7.2% MAI 2027	1 190	1 090 220,000	1 171 447,582	12,214%
	TOTAL		5 996 277,800	6 223 021,596	64,886%

3.2 Les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 104 859,355 DT pour la période du 01/01 au 31/03/2024 et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du 1er Janvier au 31 Mars 2024	Période du 1er Janvier au 31 Mars 2023	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2023
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>	104 859,355	106 708,055	439 228,348
<u>Revenus des obligations de sociétés</u>	<u>80 388,986</u>	<u>-36 667,160</u>	<u>169 225,462</u>
- intérêts	80 388,986	-36 667,160	169 225,462
- primes de remboursement	0,000	0,000	0,000
<u>Revenus des Emprunts d'Etat</u>	<u>24 470,369</u>	<u>143 375,215</u>	<u>270 002,886</u>
- intérêts	24 470,369	143 375,215	270 002,886
- primes de remboursement	0,000	0,000	0,000
TOTAL	104 859,355	106 708,055	439 228,348

3.3 Les placements monétaires et disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2024 à 2 077 098,193 TND se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif
	<u>Placements monétaires</u>		1 156 446,319	1 182 681,705	12,332%
	<u>Emetteur CME</u>				
	Billets de trésorerie	1	244 070,081	249 755,854	2,604%
TNQOJM9QY778	CME 100J 27/12/2023	1	244 070,081	249 755,854	2,604%
	<u>Emetteur STIP</u>				
	Billets de trésorerie	2	912 376,238	932 925,851	9,727%
TNK0UMF62V81	STIP 150J 12/01/2024	1	480 198,020	490 508,474	5,114%
TNIQY75Z11D0	STIP 150J 12/12/2023	1	288 118,812	296 793,422	3,095%
TNPDDB0WCLT1	STIP 150J 20/02/2024	1	144 059,406	145 623,955	
	<u>Disponibilités</u>		894 416,488	894 416,488	9,326%
	Dépôts à vue		-	-	0,000%
	Sommes à l'encaissement		-	-	0,000%
	Sommes à régler		894 416,488	894 416,488	9,326%
	TOTAL		2 050 862,807	2 077 098,193	21,658%

3.4. Les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01/2024 au 31/03/2024 à 63 585,161TND et représente le montant des intérêts au titre de la même période sur les placements monétaires et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1er Janvier au 31 Mars 2024	Période du 1er Janvier au 31 Mars 2023	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2023
Intérêts des bons de trésor	0,000	0,000	0,000
Intérêts des billets de trésorerie	28 836,051	38 831,383	116 364,965
Intérêts des certificats de dépôt	0,000	0,000	0,000
Intérêts des comptes courants	12 456,472	14 304,012	127 331,810
Revenus des prises en pensions	22 292,638	15 233,667	94 469,657
TOTAL	63 585,161	68 369,062	338 6,432

3.5. Les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent à 1 290 542,170 TND au 31/03/2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2024	Montant au 31/03/2023	Montant au 31/12/2023
Retenues à la source sur titres achetés en bourse	907,129	57,347	907,129
Agios créditeurs à recevoir	12 600,000	12 000,000	31 200,000
Débiteurs Divers " BT LOUKIL"	1 550 000,000	750 000,000	1 550 000,000
Provision Pour dépréciation BT LOUKIL *	- 272 964,959	- 113 095,890	- 233 107,281
TOTAL	1 290 542,170	648 961,457	1 348 999,848

*AL HIFADH SICAV a opté pour une dépréciation progressive de 50% de :

- l'encours impayés/ Groupe LOUKIL qui s'élève au 31.03.2024 à 750 KDT (550 KDT BT GIF & 250 KDT AMS) et qui s'étalera sur cinq ans à partir du 01/11/2021 ;

-- l'encours impayés / ELECTTORSTAR qui s'élève au 31.03.2024 à 800 KDT et qui s'étalera sur cinq ans à partir du 03/04/2023 ;

3.6. Les opérateurs Créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2024 à 19 148,603 TND et représente le montant de la rémunération due au gestionnaire, dépositaire et aux distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2024	Montant au 31/03/2023	Montant au 31/12/2023
Rémunération Distributeurs	6 838,788	6 887,73	8 038,605
Rémunération Gestionnaire	8 206,539	8 265,27	9 646,320
Rémunération Dépositaire	4 103,276	4 132,64	4 823,164
TOTAL	19 148,603	19 285,647	22 508,089

3.7. Autres Crédeurs Divers :

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2024 à 24 371 ,694 TND et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et les jetons de présence des administrateurs et les autres impôts et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2024	Montant au 31/03/2023	Montant au 31/12/2023
Redevance CMF	877,886	960,207	1 040,369
Provision jeton de présence	11 897,495	14 959,14	10 405,732
Honoraires commissaire aux comptes	11 482,750	9 972,690	9 095,820
TCL	113,563	117,325	169,219
Impôt à payer	0,000	0,000	0,000
TOTAL	24 371,694	26 009,362	20 711,140

3.8. Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période du 01/01/2024 au 31/03/2024 se détaillent ainsi :

<u>Capital au 01/01/2024</u>	
Montant (en nominal)	11 978 600,000
Nombre de titres	119 786
Nombre d'actionnaires	245
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>	
Montant	4 247 000,000
Nombre de titres émis	42 470
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>	
Montant	7 055 300,000
Nombre de titres rachetés	70 553
<u>Capital au 31/03/2024</u>	
Montant (en nominal)	9 170 300,000
Sommes non distribuables	-107 499,948
Montant du capital au 31/03/2024	9 062 800,052
<u>Nombre de titres</u>	
Nombre d'actionnaires	219

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux variations des plus ou moins-values potentielles sur titres et des plus ou moins-values réalisées sur cession de titres, diminuées des frais de négociation, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/03/2024 :

Désignation	Montant au 31/03/2024	Montant au 31/03/2023	Montant au 31/12/2023
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres OPCVM	-14 654,811	-14 967,121	14 654,811
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur obligations et valeurs assimilées	8 015,020	-1 382,012	3 493,111
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession titres OPCVM	20 449,511	17 622,421	3 428,139
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession obligations et valeurs assimilées	257,500	0,000	2 059,950
Frais négociation de titres	-0,261	0,000	-2,259
RESULTATS NON DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	14 066,959	1 273,288	23 633,752
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-156 670,047	-216 068,431	-161 325,395
Régularisations sommes non distribuables souscriptions	-53 337,367	-153 214,653	-774 625,411
Régularisations sommes non distribuables rachats	88 440,507	164 571,767	755 647,007
TOTAL SOMMES NON DISTRIBUABLES	-107 499,948	-203 438,029	-156 670,047

3.9. Les charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01/2024 au 31/03/2024 à 19 148,600 TND et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1er Janvier au 31 Mars 2024	Période du 1er Janvier au 31 Mars 2023	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2023
Rémunération Distributeurs (TSB et TSI)	6 838,786	6 887,732	30 848,866
Rémunération gestionnaire (TSI)	8 206,538	8 265,274	37 018,633
Rémunération dépositaire (TSB)	4 103,276	4 132,640	18 509,330
TOTAL	19 148,600	19 285,646	86 76,829

3.10. Les autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01/2024 au 31/03/2024 à 47 205,804 TND et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1er Janvier au 31 Mars 2024	Période du 1er Janvier au 31 Mars 2023	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2023
Rémunération commissaire aux comptes	2 386,930	1 972,620	11 355,263
Redevance CMF	2 735,454	2 755,029	12 339,266
Jetons de présence	1 491,763	2 958,930	10 405,522
Contribution conjoncturelle	400,000	400,000	400,000
Autres impôts	333,979	347,074	1 551,171
Dotations aux amortissement et provisions	39 857,678	19 726,027	139 737,418
TOTAL	47 205,804	28 159,680	175 788,640

3.11. Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de la période augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/03/2024 :

Désignation	Résultats distribuables	Régularisations Souscriptions	Régularisations Rachats	Sommes distribuables
Exercice n-1 et antérieurs	516 740,337	183 209,742	-304 355,944	395 594,135
Exercice n	102 090,112	20 722,462	-34 065,099	88 747,475
Sommes Distribuables				484 341,610

Autres informations :

4.1- Engagement hors bilan

A la date du 31 mars 2024, AL HIFADH-SICAV n'a pas d'engagement hors bilan.

4.2- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de AL HIFADH SICAV est confiée à la Tuniso-Saoudienne d'Investissement " TSI", Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSB (Ex STUSID BANK) assure les fonctions de dépositaire pour AL HIFADH SICAV, consistant notamment à conserver les titres et les fonds de la SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, La TSB perçoit une rémunération TTC de 0,15% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la TSB assurent le rôle de distributeur des actions d'AL HIFADH SICAV. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.

CAP OBLIG SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2024

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERSTRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2024

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société CAP OBLIG SICAV pour la période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2024, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de **35 651 727 DT** et un résultat de la période de **596 936 DT**.

– Rapport sur les états financiers intermédiaires :

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société CAP OBLIG SICAV, comprenant le bilan au 31 Mars 2024, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen limité :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société CAP OBLIG SICAV arrêtés au 31 Mars 2024, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'observation :

Nous attirons l'attention sur :

- La note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « CAP OBLIG SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
Notre opinion ne comporte pas de réserves sur cette question.

I. – Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

- Les liquidités et quasi-liquidités représentent au 31 Mars 2024, 1,69 % de l'actif de la société CAP OBLIG Sicav, soit 18,31 % au-dessous du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.
- La valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 35 050 239 DT au 31 Mars 2024, et représente une quote-part de 98,31 % de l'actif de la société CAP OBLIG Sicav, soit 18,31 % au-dessus du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Tunis, le 30 Avril 2024

Le Commissaire aux Comptes :

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Emna RACHIKOU

BILAN
ARRETE AU 31/03/2024
(Exprimé en Dinar Tunisien)

En TND			31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
<u>ACTIF</u>					
AC1 -	Portefeuille titres	4.1	29 073 536	21 141 854	29 161 921
AC1a	Actions et valeurs assimilées		1 846 590	1 403 101	1 817 701
AC1b	Obligations et valeurs assimilées		27 226 946	19 738 753	27 344 220
AC2 -	Placements monétaires et disponibilités		6 578 191	11 246 523	10 472 532
AC2a	Placements monétaires	4.3	5 976 703	8 955 764	9 418 146
AC2b	Disponibilités		601 487	2 263 621	1 054 386
AC3 -	Créances d'exploitation		-	-	-
AC4 -	Autres actifs		-	-	-
Total Actif			35 651 727	32 361 239	39 634 453
<u>PASSIF</u>					
PA1	Opérateurs créditeurs	4.5	28 024	20 716	29 922
PA2	Autres créditeurs divers	4.6	7 260	8 211	7 821
Total Passif			35 285	28 927	37 743
<u>ACTIF NET</u>					
CP1	Capital	4.7	33 205 105	31 874 367	37 469 686
CP2 -	Sommes distribuables		2 411 337	457 945	2 127 024
CP2a	Sommes distribuables des exercices antérieurs		1 883 417	187	218
CP2b	Sommes distribuables de la période		527 921	457 758	2 126 806
Actif Net			35 616 442	32 332 312	39 596 710
Total Passif et Actif Net			35 651 727	32 361 239	39 634 453

ETAT DE RESULTAT
POUR LA PERIODE DU 01/01/2024 AU 31/03/2024
(Exprimé en Dinar Tunisien)

			Période du 01/01/2024 au 31/03/2024	Période du 01/01/2023 au 31/03/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
En TND					
PR1	Revenus du portefeuille Titres	4.2	492 911	340 314	1 548 174
PR1a	Dividendes		-	-	-
PR1b	Revenus des obligations et valeurs assimilées		492 911	340 324	1 548 174
PR2	Revenus des placements monétaires	4.4	170 920	120 597	915 001
	Total Revenus des Placements		663 831	460 911	2 463 175
CH1	Charges de gestion des placements	4.8	(84 641)	(63 303)	(338 597)
	Revenus Nets des Placements		579 190	397 608	2 124 578
CH2	Autres charges	4.9	(11 143)	(8 716)	(45 614)
	Résultat d'Exploitation		568 047	388 892	2 078 965
PR4	Régularisation du résultat d'exploitation		(40 126)	68 866	47 842
	Sommes distribuables de la Période		527 921	457 758	2 126 806
PR4	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		40 126	(68 866)	(47 842)
	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		28 889	(7 486)	965
	Frais de négociation de titres		-	-	-
	Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		-	35 585	379 542
	Résultat Net de la Période		596 936	416 991	2 459 472

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
POUR LA PERIODE DU 01/01/2024 AU 31/03/2024
(Exprimé en Dinar Tunisien)**

		Période du 01/01/2024 au 31/03/2024	Période du 01/01/2023 au 31/03/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
En TND				
AN1	<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>596 936</u>	<u>416 991</u>	<u>2 459 472</u>
AN1a -	Résultat d'exploitation	568 047	388 892	2 078 965
AN1b -	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	28 889	(7 486)	965
AN1c -	Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres	-	35 585	379 542
AN1d -	Frais de négociation de titres	-	-	-
AN2	<u>Distribution de dividendes</u>	-	(909 980)	(909 980)
AN3	<u>Transactions sur le capital</u>	(4 577 203)	3 558 884	8 780 801
AN3a	Souscriptions	1 637 449	18 745 519	57 362 070
CSS	Capital	1 539 671	18 381 202	55 818 024
RSNDS	Régularisation des sommes non distribuables	511	15 570	148 362
RSD	Régularisation des sommes distribuables	97 267	348 747	1 395 684
AN3b	Rachats	(6 214 652)	(15 186 635)	(48 581 269)
CSR	Capital	(5 831 060)	(14 232 388)	(46 400 386)
RSNDR	Régularisation des sommes non distribuables	(2 592)	(11 383)	(170 088)
RSD	Régularisation des sommes distribuables	(381 000)	(942 863)	(2 010 795)
	Variation de l'actif net	(3 980 267)	3 065 895	10 330 293
AN4	<u>Actif net</u>			
AN4a	Début de période	39 596 710	29 266 417	29 266 417
AN4b	Fin de période	35 616 442	32 332 312	39 596 710
AN5	<u>Nombre d'actions</u>			
AN5a	Début de période	363 120	270 971	270 971
AN5b	Fin de période	321 532	311 566	363 120
	Valeur liquidative	110,771	103,774	109,046
AN6 -	Taux de rendement annualisé (%)	6,36%	5,91%	6,34%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

CAP OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution, régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation des codes des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 18 septembre 2001, et a reçu l'agrément du ministre des finances en date du 27 novembre 2000.

La SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Elle a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 03 décembre 2001 sous le n° 01.434.

La gestion de la SICAV est confiée à la société d'intermédiation en bourse « COFIB CAPITAL FINANCES ». Le dépositaire exclusif des actifs de la SICAV est la banque « ATB ».

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2024 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2 Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;

- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société CAP OBLIG SICAV figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables(BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 .

La société «CAP OBLIG SICAV» ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Note sur le portefeuille titres

Le portefeuille-titres est composé au 31 mars 2024 de bons de trésor assimilables, titres OPCVM et d'obligations.

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2024 à 29 073 535 DT et se répartit comme suit :

Code ISIN	Titres	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2024	% de l'Actif Net
Obligations et Valeurs assimilées					
Emprunts d'Etat		240 000	22 250 000	23 304 536	65,43%
TN0008000515	EMP NAT 2014 Cat C	20 000	250 000	259 952	0,73%
TNVE955M6R90	EMP NAT T3 2023 CB	80 000	8 000 000	8 343 680	23,43%
TNWRCVSYL730	EMP NAT T4 2022 CB	10 000	1 000 000	1 027 400	2,88%
TNQVHB5WZ2K2	EMP NAT T2 2022 CB	20 000	2 000 000	2 119 264	5,95%
TNRGVSC8DE36	EMP NAT T3 2022 CB	20 000	2 000 000	2 080 336	5,84%
TN0008000838	EMP NAT T1 2021 CB	90 000	9 000 000	9 473 904	26,60%
Emprunts de Sociétés		65 500	3 805 000	3 922 410	11,01%
TN0007780067	ABC 2020-1	10000	400 000	427 312	1,20%
TN0003400660	AMEN BANK 2020-3	10000	400 000	403 944	1,13%
TNDE9EH7SA12	AMEN SUB 2023-2	10 000	1 000 000	1 033 608	2,90%
TN0007310428	ATL 2023-2	5000	500 000	519 644	1,46%
TN0007310535	HL 2020-2	10500	420 000	433 624	1,22%
TN0007310535	HL 2022-01	10000	600 000	600 880	1,69%
TN0002102150	TLF 2019-1	2500	50 000	53 464	0,15%
TN0002101996	TLF 2021-1	2000	120 000	128 955	0,36%
TN0002102101	UIB 2009/1	2500	75 000	77 484	0,22%
TN0007310469	WIFAK INT BK 2022-2	3000	240 000	243 494	0,68%
Titres OPCVM		87 541	1 807 352	1 846 590	5,18%
TNUR2EE3X1V2	FCP SALAMETT CAP	87541	1 807 352	1 846 590	5,18%
Total			27 862 352	29 073 536	81,63%

Les titres ayant connu des mouvements au cours du premier trimestre 2024 se présentent comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition au 01-01-2024	Acquisition	Remboursement ou cession	Coût d'acquisition des titres cédés / Remboursés	Plus, ou moins-values réalisées	Coût d'acquisition au 31-03-2024
Emprunts de Sociétés	1 720 000	0	480 000	480 000	0	1 240 000
WIFAK BK 2022-2	300 000		60 000	60 000		240 000
AMEN BANK 2020-3	600 000		200 000	200 000		400 000
HL 2018-2	20 000		20 000	20 000		0
HL 2022-1	800 000		200 000	200 000		600 000
Total	1 720 000	0	480 000	480 000	0	1 240 000

4.2 Note sur les revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres (des intérêts courus et/ou échus) pour la période allant du 01 janvier 2024 au 31 mars 2024 totalisent 492 911 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2024 au 31/03/2024	Période du 01/01/2023 au 31/03/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Revenus des Emprunts d'Etat	410 824	267 260	1 253 175
Revenus des Emprunts de Sociétés	82 087	73 054	294 999
Total	492 911	340 314	1 548 174

4.3 Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 31 mars 2024 à 5 976 703 DT contre 9 418 146 DT au 31/12/2023. Le détail des placements monétaires à la date du 31 mars 2024 est présenté au niveau du tableau suivant :

Code ISIN	Désignation	Coût d'acquisition	Valeur au 30/03/2024	% de l'Actif Net
	Placement à terme	0	0	0%
	Certificat de Dépôt	5 931 299	5 976 703	16,78%
	CD_1074_28/04/2024 unifac	1 958 163	1 987 449	5,58%
	CD_1073_07/05/2024 unifac	979 101	991 640	2,78%
	CD_897_05/04/24ATB	2 994 035	2 997 614	8,42%
	Total	5 931 299	5 976 703	16,78%

4.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 170 920 DT pour la période allant du 01 janvier 2024 au 31 mars 2024 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus sur les placements à terme et certificats de dépôt au titre du premier trimestre 2024.

Le détail de ces revenus se présente comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2024 au 31/03/2024	Période du 01/01/2023 au 31/03/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Revenus des placements à terme	11 804	41 018	187 364
Revenus des certificats de dépôts	159 116	79 579	727 637
Total	170 920	120 597	915 001

4.5 Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend la somme due par CAP OBLIG SICAV au gestionnaire COFIB CAPITAL FINANCES.

Elle s'élève à 28 024 DT au 31 mars 2024 contre 29 922 DT au 31 décembre 2023.

4.6 Note sur les autres créditeurs divers

Ce poste comprend les sommes dues au titre de la redevance du CMF, la TCL et la retenue à la source. Le détail de ce poste est le suivant :

Désignation	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
TCL à payer	3 134	5 468	3 134
Retenue à la Source	986	422	1 335
Redevance CMF	3 140	2 321	3 352
Total	7 260	8 211	7 821

4.7 Note sur le capital

La variation de l'actif net de la période du 01 janvier 2024 au 31 mars 2024 s'élève à **3 980 268** DT et se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Variation de la part Capital	(4 264 581)
Variation de la part Revenu	284 313
Variation de l'Actif Net	(3 980 268)

Les mouvements sur le capital au cours du premier trimestre 2024 se détaillent comme suit :

Désignation	Capital au 01/01/2024	Souscriptions réalisées	Rachats effectués	Capital au 31/03/2024
Montant	37 469 686	1 539 671	-5 831 060	33 178 297
Nombre de titres	363 120	14 921	56 509	321 532
Nombre d'actionnaires	615	31	72	574

Ainsi la valeur du capital en fin de période est déterminée comme suit :

Désignation	31/03/2024
Capital sur la base part de capital de début de période	33 178 297
Variation des +/- values potentielles sur titres	28 889
+/- values réalisées sur cession de titres	0
Frais de négociation de titres	0
Régul des sommes non distribuables de la période	-2 081
Capital au 31.03.2024	33 205 105

4.8 Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire. Le détail se présente comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2024 au 31/03/2024	Période du 01/01/2023 au 31/03/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Rémunération du gestionnaire	84 641	63 303	338 597
Total	84 641	63 303	338 597

La convention de gestion, conclue entre CAP OBLIG SICAV et COFIB CAPITAL FINANCES, prévoit la facturation d'une commission de gestion de 0,75% hors taxes calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net, et payée mensuellement. La commission de gestion au titre du premier trimestre 2024 s'élève à 84 641 TTC.

Par ailleurs, il est à noter que les rémunérations du dépositaire et du commissaire aux comptes sont à la charge du gestionnaire «COFIB CAPITAL FINANCES».

4.9 Note sur les autres charges

Ce poste enregistre les charges relatives à la redevance versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net, la charge TCL ainsi que les autres impôts et taxes. Il se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2024 au 31/03/2024	Période du 01/01/2023 au 31/03/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Redevance CMF	9 483	7 092	37 937
Impôts et Taxes	-	400	760
Autres Impôts et Taxes	1 660	1 223	6 917
Total	11 143	8 716	45 614

SICAV SECURITY
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2024

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2024

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société SICAV SECURITY pour la période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2024, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de **1 002 476 DT** et un résultat de la période de **17 418 DT**

I. – Rapport sur les états financiers intermédiaires : Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société SICAV SECURITY, comprenant le bilan au 31 Mars 2024, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen limité :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société SICAV SECURITY arrêtés au 31 Mars 2024, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation :

Nous attirons l'attention sur :

- La note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société «SICAV SECURITY» pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserves sur cette question.

II. – Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités et quasi-liquidités représentent au 31 Mars 2024, 29,94% de l'actif de la société SICAV Security, soit 9,94 % au-dessus du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 702 374 DT au 31 Mars 2024, et représente une quote-part de 70,06 % de l'actif de la société Sicav Security, soit 9,94 % au-dessus du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Tunis, le 30 avril 2024

Le Commissaire aux Comptes :

F.M.B.Z K PMG TUNISIE

Emna Rachikou

BILAN
ARRETE AU 31-03-2024
(Exprimé en Dinar Tunisien)

31/03/2024 31/03/2023 31/12/2023

En TND

ACTIF

AC1 -	Portefeuille titres		702 374	653 265	704 763
AC1a	Actions, valeurs assimilées et droits attachés	4.1	188 712	164 957	181 553
AC1b	Obligations et valeurs assimilées	4.2	513 662	488 308	523 210
AC2 -	Placements monétaires et disponibilités	4.4	300 102	349 131	308 150
AC2a	Placements monétaires		222 275	222 059	222 277
AC2b	Disponibilités		77 827	127 072	85 873
AC3 -	Créances d'exploitation		-	-	-
AC4 -	Autres actifs		-	-	-
Total Actif			1 002 476	1 002 396	1 012 913

PASSIF

PA1	Opérateurs créditeurs	4.6	1 003	987	1 018
PA2	Autres créditeurs divers	4.7	273	271	277
Total Passif			1 276	1 259	1 295

ACTIF NET

CP1	Capital	4.8	944 721	988 755	963 914
CP2 -	Sommes distribuables		56 479	12 382	47 704
CP2a	Sommes distribuables des exercices antérieurs		46 399	23	22
CP2b	Sommes distribuables de la période		10 080	12 359	47 681
Actif Net			1 001 200	1 001 137	1 011 618
Total Passif et Actif Net			1 002 476	1 002 396	1 012 913

**ETAT DE RESULTAT
POUR LA PERIODE DU 01-01-2024 AU 31-03-2024**

(Exprimé en Dinar Tunisien)

			Période du 01/01/2024 au 31/03/2024	Période du 01/01/2023 au 31/03/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
PR1 -	Revenus du Portefeuille Titres	4.3	9237	11 181	44 343
PR1a	Dividendes		-	2 479	8 924
PR1b	Revenus des obligations et valeurs assimilées		9 237	8 702	35 419
PR2	Revenus des placements monétaires	4.5	4 280	4 207	17 735
	Total Revenus des Placements		13 516	15 388	62 078
CH1	Charges de gestion des placements	4.9	(2 974)	(2 918)	(12 047)
	Revenus Nets des Placements		10 543	12 470	50 031
CH2	Autres charges	4.10	(284)	(684)	(1 946)
	Résultat d'Exploitation		10 259	11 786	48 085
PR4	Régularisation du résultat d'exploitation		(179)	573	(404)
	Sommes distribuables de la Période		10 080	12 359	47 681
PR4	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		179	(573)	404
	Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres		7 159	(2 072)	(5 767)
	Frais de négociation de titres		-	-	(109)
	Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres		-	-	1 600
	Résultat Net de la Période		17 418	9 714	43 809

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
POUR LA PERIODE DU 01-01-2024 AU 31-03-2024
(Exprimé en Dinar Tunisien)

		Période du 01/01/2024 au 31/03/2024	Période du 01/01/2023 au 31/03/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
<u>AN1 -</u>	<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>17 418</u>	<u>9 715</u>	<u>43 809</u>
AN1a -	Résultat d'exploitation	10 259	11 786	48 085
AN1b -	Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	7 159	(2 072)	(5 767)
AN1c -	Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres	-	-	1600
AN1d -	Frais de négociation de titres	-	-	(109)
<u>AN2 -</u>	<u>Distribution de dividendes</u>	-	(42 995)	(42 995)
<u>AN3 -</u>	<u>Transactions sur le capital</u>	<u>(27 836)</u>	<u>52 457</u>	<u>28 844</u>
AN3a	Souscriptions	80 806	113 058	376 860
CSS	Capital	76 237	110 151	369 121
RSNDS	Régularisation des sommes non distribuables	115	(186)	(446)
RSD	Régularisation des sommes distribuables	4 454	3 093	8 185
AN3b	Rachats	(108 642)	(60 601)	(348 016)
CSR	Capital	(102 602)	(58 622)	(339 991)
RSNDR	Régularisation des sommes non distribuables	(102)	(53)	(31)
RSD	Régularisation des sommes distribuables	(5 938)	(1 926)	(7 995)
	Variation de l'actif net	(10 418)	19 177	29 658
<u>AN4 -</u>	<u>Actif net</u>			
AN4a	Début de période	1 011 618	981 960	981 960
AN4b	Fin de période	1 001 200	1 001 137	1 011 618
<u>AN5 -</u>	<u>Nombre d'actions</u>			
AN5a	Début de période	56 264	54 572	54 572
AN5b	Fin de période	54 725	57 565	56 264
	Valeur liquidative	18,295	17,391	17,980
<u>AN6 -</u>	<u>Taux de rendement annualisé (%)</u>	7,05%	3,92%	4,24%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV SECURITY est une société d'investissement à capital variable mixte de type distribution, régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation des codes des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 13 juillet 1998, et a reçu l'agrément du ministre des finances en date du 4 octobre 1997.

La SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Elle a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 16 juillet 1999 sous le n°99.363.

La gestion de la SICAV est confiée à la société d'intermédiation en bourse « COFIB CAPITAL FINANCES». Le dépositaire exclusif des actifs de la SICAV est la banque « ATB ».

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2024 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2 Evaluation des placements

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués des titres admis à la cote et des titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31 mars 2024 ou à la date antérieure la plus récente pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative au 31 mars 2024 pour les titres OPCVM.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV SECURITY figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31 décembre 2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société SICAV SECURITY ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Note sur les actions et valeurs assimilées :

Les actions et valeurs assimilées totalisent au 31 mars 2024 un montant de 188 712 DT se détaillant comme suit :

Code ISIN	Titres	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2024	% de l'Actif Net
	Actions	14 820	68 691	141 436	14,13%
TN0007400013	CARTHAGE CIMENT	3 100	5 115	5 952	0,59%
TN0007670011	ICF	70	5 019	4 535	0,45%
TN0003200755	ONE TECH HOLDING	600	4 900	4 914	0,49%
TN0007530017	SAH	600	5 025	4 985	0,50%
TN0001100254	SFBT	5 000	8 186	72 505	7,24%
TN0007440019	TELNET HOLDING	1 400	10 820	7 043	0,70%
TN0007270010	TPR	1900	10 056	9 274	0,93%
TN0003900107	UIB	850	9 560	22 837	2,28%
TN0007720014	UNIMED	1300	10 010	9 391	0,94%
	Titres OPCVM	427	45 136	47 276	4,72%
TN0001700319	CAP OBLIG SICAV	427	45 136	47 276	4,72%
	Total	15 247	113 827	188 712	18,85%

4.2 Note sur les obligations et valeurs assimilées

Les obligations et valeurs assimilées totalisent au 31 mars 2024 un montant de 513 662 DT et se détaillent comme suit :

Code ISIN	Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2024	% de l'Actif Net
	Obligations et Valeurs assimilées				
	<u>Emprunts d'Etat</u>	4 500	362 500	378 507	37,81%
TN0008000895	EMP NAT T2 2021 cat B	2 000	200 000	208 371	20,81%
TN0008000515	EMP NAT 2014 Cat C	1000	12 500	12 998	1,30%
TNQVHB5WZ2K2	EMP NAT T2 2022 cat B	500	50 000	52 982	5,29%
TNRGVSC8DE36	EMP NAT T3 2022 cat B	500	50 000	52 008	5,19%
TNVE955M6R90	EMP NAT T3 2023 CB	500	50 000	52148	5,21%
	<u>Emprunts des sociétés</u>	2 950	129 000	135 155	13,50%
TN0007780067	ABC TUNISIE 2020-1	750	30 000	32 048	3,20%
TN06F5NFW3K1	ATL 2023-2	500	50 000	51 964	5,19%
TN0006610539	Attij leasing 2019/1	700	14 000	14 996	1,50%
TN0007310535	HL2020-2	500	20 000	20 649	2,06%
TN0003900248	UIB 2009-1	500	15 000	15 497	1,55%
	Total	7 450	491 500	513 662	51,30%

Le détail des mouvements intervenus au niveau des obligations et valeurs assimilées au cours du premier trimestre 2024 est le suivant :

Désignation	Coût d'acquisition au 01/01/2024	Acquisition	Remboursement ou Cession	Coût d'acquisition des titres cédés	Plus ou moins values réalisées	Coût d'acquisition au 31-03-2024
Emprunts de Sociétés	17 300	0	17 300	0	0	0
HL 2018-2	4 000		4 000	0	0	0
TL SUB 2018	13 300		13 300	0	0	0
Total	17 300	0	17 300	0	0	0

4.3 Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 9 237 DT pour la période allant du 01 janvier 2024 au 31 mars 2024 et s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2024 au 31/03/2024	Période du 01/01/2023 au 31/03/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Revenus des actions (Dividendes)	-	2 479	8 924
Revenus des Emprunts d'Etat	6 511	5 630	23 662
Revenus des Emprunts de Sociétés	2 726	3 072	11 757
Total	9 237	11 181	44 343

4.4 Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 31 mars 2024 à 222 275 DT et s'analysent comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2024	% de l'Actif Net
Placement à terme				
PLT200524898	110	110 000	110 909	11,08%
PLT290424899	110	110 000	111 365	11,12%
Total	220	220 000	222 275	22,20%

4.5 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 4 280 DT pour la période allant du 01 janvier 2024 au 31 mars 2024 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus au titre du premier trimestre 2023 sur les placements à terme. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2024 au 31/03/2024	Période du 01/01/2023 au 31/03/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Revenus des placements à terme	4 280	4 207	17 735
Total	4 280	4 207	17 735

4.6 Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend la somme due par SICAV SECURITY au gestionnaire COFIB CAPITAL FINANCES. Elle s'élève à 1 003 DT au 31 mars 2024 contre 1018 DT au 31 Décembre 2023.

4.7 Note sur les autres créditeurs divers

Ce poste comprend les sommes dues au titre de la redevance du CMF, la TCL ainsi que la retenue à la source. Le détail de ce poste est le suivant :

Désignation	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
Redevances CMF	84	83	85
TCL à payer	18	17	20
Retenue à la Source	172	172	172
Total	273	271	277

4.8 Note sur le capital

La variation de l'actif net de la période du 01 janvier 2024 au 31 mars 2024 s'élève à – 10 418 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Variation de la part Capital	(19 193)
Variation de la part Revenu	8 775
Variation de l'Actif Net	(10 418)

Les mouvements sur le capital au cours du premier trimestre 2024 se détaillent ainsi :

Désignation	Capital au 01/01/2024	Souscriptions réalisées	Rachats effectués	Capital au 31/03/2024
Montant	963 914	76 237	- 102 602	937 548 (*)
Nombre de titres	56 264	4 450	5 989	54 725
Nombre d'actionnaires	38	3	1	40

(*) Il s'agit de la valeur du capital évaluée sur la base de la part capital au 01/01/2024. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01/01/2024 au 31/03/2024).

Ainsi la valeur du capital en fin de période est déterminée comme suit :

Désignation	31/03/2024
Capital sur la base part de capital de début de période	937 548
Variation des +/- values potentielles sur titres	7159
+/- values réalisées sur cession de titres	0
Frais de négociation de titres	0
Régul des sommes non distribuables de la période	13
Capital au 31.03.2024	944 721

4.9 Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2024 au 31/03/2024	Période du 01/01/2023 au 31/03/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Rémunération du gestionnaire	2 974	2 918	12 047
Total	2 974	2 918	12 047

La convention de gestion, conclue entre SICAV SECURITY et COFIB CAPITAL FINANCES, prévoit la facturation d'une commission de gestion de 1% HT calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net et payée mensuellement. La commission de gestion au titre du premier trimestre 2024 s'élève à 2 974 DT TTC.

Par ailleurs, il est à noter que les rémunérations du dépositaire et du commissaire aux comptes sont à la charge du gestionnaire « COFIB CAPITAL FINANCES ».

4.10 Note sur les autres charges

Ce poste enregistre les charges relatives à la redevance versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net, la charge TCL, ainsi que les autres impôts et taxes.

Désignation	Période du 01/01/2024 au 31/03/2024	Période du 01/01/2023 au 31/03/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Redevance CMF	250	245	1 012
Autres Impôts et Taxes	0	400	775
TCL	34	38	158
Total	284	684	1 946